

APRÈS UN DÉBRAYAGE DE 9 JOURS

Les magistrats suspendent leur mouvement de grève

 P3

MOHAMED-CHÉRIF BELMIHOUB

L'Algérie se trouve en état d'insécurité au plan énergétique

 P5

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Séminaire à Alger sur l'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes

 P3

ENFANTS EN DANGER

Recensement depuis janvier dernier de 2 200 alertes

 P2

NORD-EST DE LA SYRIE



28 000 enfants, originaires d'une soixantaine de pays, toujours bloqués

 P24

BANQUE D'ALGÉRIE

Autorisation du règlement des frais de la "Omra" à partir des comptes devises

La Banque d'Algérie a autorisé les particuliers et les agences de voyages à payer les frais de la "Omra" (pèlerinage), à partir de leurs comptes devises.

Les agences de voyages et de tourisme désignées par l'Office national du Hadj et de la Omra, pour la prise en charge et l'organisation de voyages de pèlerinage Omra, peuvent ordonner des transferts de fonds à partir de leurs comptes devises-personnes morales en règlement de leurs dépenses contractuelles au Royaume d'Arabie saoudite", a expliqué la banque centrale dans une note destinée aux banques intermédiaires agréées, dont l'APS a obtenu une copie.

En outre, "les citoyens désirant effectuer un pèlerinage Omra peuvent régler les prestations qui leur sont fournis par les agences de voyage et de tourisme susmentionnées, par des virements bancaires à partir de leurs comptes devises", a-t-on précisé dans cette note publiée le 27 octobre 2019. La Banque d'Algérie a, par ailleurs, rappelé que "toute alimentation d'un compte devises pour un montant égal ou supérieur à l'équivalent de 1.000 euros doit être appuyée, préalablement, par une dé-



claration douanière d'importation de ce montant".

Cette mesure intervient en application de l'article 72 de la loi 15-18 du 30 décembre 2015 portant loi de finances pour l'année 2016 et de l'article 3 du règlement du

Conseil de la monnaie et du crédit 16-02 du 21 avril 2016, selon la note. "Le non-respect de cette procédure est assimilé à une infraction à la législation et à la réglementation des changes", souligne la banque centrale.

MÉDECINE LÉGALE

Nécessité de révision du décret exécutif relatif à la profession d'expert

Le président de l'Académie algérienne de Développement des Sciences médico-légales (AADSML), Pr Rachid Belhadj, a plaidé, hier à Alger, pour la révision du décret exécutif relatif à la profession d'expert.

"Il y a lieu de revoir le décret exécutif fixant les normes de désignation et d'exercice des experts, à travers une commission mixte entre les ministères de la Justice et de la Santé", a déclaré le Pr Belhadj à la presse, en marge du 3^e Congrès international de l'Académie, en présence de spécialistes nationaux et nord-africains. Pour l'intervenant, cette révision s'impose, la profession d'expert devant obéir à "des normes internationales" en vigueur, sachant qu'en Algérie, elle est encore régie par un texte remontant à 1995.

Ce texte réglementaire a le mérite de "mettre de l'ordre" dans

la profession en faisant la distinction entre médecin assermenté et médecin expert, l'expertise étant un "acte médical spécialisé nécessitant une formation", a-t-il précisé.

"Toutefois, depuis sa promulgation, une confusion s'est installée entre les spécialités de médecin thérapeute et de médecin expert qui sont pourtant différentes dès lors que l'un ne peut pas systématiquement exercer la spécialité de l'autre", a-t-il explicité. Tout en faisant observer que "l'idéal est de pouvoir faire les deux en même temps". Il a également relevé la nécessité d'établir "une liste des experts à l'échelle nationale", par le biais d'un "Comité" ad-hoc qui veillerait aussi à "l'évaluation et au contrôle périodique" des activités des experts, eu égard aux "dérapages" qui peuvent parfois survenir, estimant que ces experts doivent faire l'objet de "mise à ni-

veau et de formation" tout aussi régulières.

S'agissant précisément des erreurs médicales, le Pr Belhadj a également fait part d'une réflexion en cours consistant à "dépenaliser" celles-ci, exception faite pour celles jugées "grossières" et ce, en concertation avec le Conseil national de l'Ordre des médecins, appelant, à ce propos, à la mise en place d'un "Fonds national d'aide" destiné aux victimes de fautes médicales afin de leur faire éviter le laborieux parcours pour se faire indemniser.

Toujours en matière d'erreurs médicales, le président de l'Académie a fait savoir son intention de développer, en collaboration avec les magistrats, le concept du "Collège d'experts" qui serait composé des différentes spécialités impliquées.

Abordant la question des barèmes d'évaluation des taux d'in-

validité suite aux accidents de travail, le Pr Belhadj a fait savoir que l'Algérie continue d'appliquer ceux hérités de l'ère coloniale, lesquels remontent à 1966. A ce sujet, il a souligné l'importance que l'Algérie se dote de ses "propres guides des barèmes", chose réalisable, assure-t-il, moyennant "les financements conséquents ainsi qu'un travail de recherche scientifique qu'il faudra encadrer", interpellant les institutions concernées à "s'y intéresser".

Déplorant, enfin, "l'inexistence" de l'autopsie scientifique en Algérie, il a rappelé que la toute première autopsie au Maghreb sur cadavre s'est faite en Algérie en 1875 au niveau de la 1^{ère} faculté de médecine du pays, avant de noter que la rencontre d'aujourd'hui vise à échanger les expériences et les avancées des pays participants dans le domaine de la médecine légale.

AUTO-ÉCOLES

Les moniteurs appelés à changer leurs méthodes de travail

Les moniteurs des auto-écoles dans la wilaya d'Alger doivent "changer" leurs méthodes d'enseignement et adopter de nouvelles techniques contribuant à la sensibilisation routière des conducteurs, a affirmé, mardi, la présidente de l'Association des moniteurs professionnels d'auto-écoles de la wilaya d'Alger, Nabila Ferhat.

Mme Ferhat a appelé à "changer" les méthodes de travail des moniteurs à travers la wilaya d'Alger, relevant que la pratique sur le terrain fait ressortir un besoin de cette catégorie à "l'adoption des techniques modernes d'enseignement et des méthodes contribuant à la sensibilisation routière".

L'apprentissage moderne de la conduite exige l'introduction de simulateurs de nature à aider l'apprenti à "assimiler la conduite du véhicule sur le plan théorique et pratique",

notamment l'usage du levier de vitesse, les freins, l'accélérateur et les autres composants importants dans le véhicule, a-t-elle souligné.

Affirmant que l'heure était venue pour la révision du volume horaire de la formation des moniteurs, Mme Ferhat a assuré qu'une durée de trois (3) mois (une semaine chaque mois pour une durée globale de 21 jours seulement) était "insuffisante" pour décrocher une capacité professionnelle dans ce domaine, avant de proposer "la création d'une école supérieure de formation des moniteurs à Alger". Elle a plaidé, dans ce cadre, pour une "prolongation de la durée de la formation à une année", une démarche, a-t-elle dit, permettant d'approfondir "la responsabilité juridique" chez le moniteur.

Mme Ferhat a rappelé, par ailleurs, le der-

nier recensement effectué par le ministère des Transports (2018-2019) concernant la capitale, lequel fait ressortir l'existence de 983 moniteurs répartis sur 626 auto-écoles (3 seulement pour les personnes aux besoins spécifiques) exerçant à bord de 978 voitures sillonnant les différentes communes des 13 circonscriptions administratives de la wilaya.

Elle a fait état d'un projet de convention entre son association et le bureau local des Scouts musulmans algériens (SMA) pour la préparation d'un projet de sessions de formation au profit des enfants (5 à 17 ans). Les espaces publics et les cours des écoles devront abriter des manifestations dans le domaine de la sécurité routière, des manifestations encadrées par les agents de la sûreté nationale, de la gendarmerie nationale et de la protection civile.

ENFANTS EN DANGER

Recensement depuis janvier dernier de 2 200 alertes

Pas moins de 2 200 alertes pour des cas d'enfants en danger ont été enregistrés via le numéro vert 111 depuis le début de l'année, a indiqué lundi à Mila la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi. Sur le site du camp de jeunes à Anouch Ali dans la commune de Grarem Gouga, la même responsable a déclaré à la presse que les services de l'organe qu'elle dirige ont recueilli au cours de l'année courant 600 000 appels dont 2 200 se rapportant à des cas d'enfants en danger.

Mme Chorfi a affirmé que l'instance est intervenue en coordination avec les parties concernées pour "le traitement instantané" des cas signalés dont certains l'ont été par des enfants et concernent des cas de privation de la scolarité, d'exploitation d'enfants pour la mendicité et d'enfants ayant perdu leurs parents.

Le nombre d'appels enregistrés montre, a ajouté Mme Chorfi, que l'instance est désormais bien connue par les citoyens ce qui consolide son rôle de protection de l'enfance qui constitue une responsabilité incombant à tous surtout que l'Etat a mis en place tous les moyens et mécanismes à cet effet.

PAIEMENT DIFFÉRÉ

Un comité pour évaluer l'impact sur la trésorerie

Un comité intersectoriel a été installé pour évaluer l'impact sur la trésorerie de la substitution du paiement cash par un paiement différé pour l'importation des kits SKD/CKD, a annoncé hier à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude sur l'utilisation du ciment dans la construction et la réfection des routes, M. Tamazirt a précisé que ce comité regroupait le ministère de l'Industrie et celui des Finances, rappelant que l'application d'un paiement différé, sur neuf mois, à l'importation des kits SKD/CKD notamment pour le secteur de l'électronique et l'électroménager, visait "la préservation des réserves de changes" du pays.

La ministre a, cependant, affirmé que "le dossier est toujours en débat", ajoutant que son département a reçu des représentants du collectif des opérateurs actives dans la fabrication de l'électronique et l'électroménager. Rappelant que les modalités d'importation des collections SKD/CKD, concernent plusieurs secteurs, dont le montage automobile, l'électronique et l'électroménager, elle a assuré que "le dossier avance très bien pour le secteur de l'automobile".

Pour rappel, le collectif des fabricants de produits électroniques et électroménagers avait affirmé fin octobre dernier, dans un communiqué, que le paiement différé de neuf (9) mois, comportait différents risques notamment un "manque à gagner" au profit des banques étrangères. Parmi ces risques cités figurent aussi la "cessation de la production début-décembre" et "la compression des travailleurs".

APRÈS UN DÉBRAYAGE DE 9 JOURS

Les magistrats suspendent leur mouvement de grève

Le Syndicat national des magistrats a décidé de mettre un terme à son mouvement de grève déclenché le 27 octobre dernier suite au mouvement de mutation décidé par le ministère de la Justice.



Dans un communiqué, rendu public hier, la décision est intervenue à l'issue d'une réunion à la Cour suprême à laquelle ont participé les représentants des deux parties en présence du premier président de la Cour suprême à titre de médiateur, et le président du syndicat national des avocats.

Le président du SNM, Issaâd Mabrouk, a précisé que la décision de suspension de la grève, qui a duré plusieurs jours, intervient "après des médiations de bonnes volontés", ajoutant que les magistrats "ont répondu favorablement au dialogue à la lumière des circonstances que traverse le pays".

Un accord entre les deux parties stipule que le ministère se serait engagé à ne poursuivre aucun magistrat ayant participé à la grève.

Le ministère de la tutelle

examinera, au cas par cas, tous les recours et contestations relatifs au dernier mouvement dans le corps des magistrats.

Les juges qui ne sont pas concernés par le mouvement, objet de la discorde, et qui ont boycotté le travail par solidarité avec leurs collègues sont invités à rejoindre, leur poste de travail, ajoute le communiqué.

Un accord dans l'air

Tout en introduisant un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du tribunal administratif de Tipaza de déclarer la grève "illégal", le syndicat des magistrats, tout comme le ministère de la Justice, semble chercher une voie de sortie plus ou moins honorable.

Ainsi, et selon la chaîne 3 de la radio nationale, le SNM était prêt pour suspendre la grève si le ministère, de son côté, est prêt à revoir sa copie concer-

nant le mouvement des mutations. La médiation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) dans le conflit qui oppose les deux parties a visiblement porté ses fruits. Le président du CNDH fraîchement installé, Bouzid Lazhari, a en effet reçu, lundi, le secrétaire général du SNM, Issaâd Mabrouk. Ce dernier a affirmé, selon la chaîne 3, que les magistrats sont prêts à reprendre momentanément du service si la tutelle revoit sa décision concernant les mutations.

Abdelwahab Mardjana, secrétaire général du CNDH contactée par la rédaction de la chaîne 3, a confié que pour « les magistrats, c'est une condition sine qua non ». Il est proposé « l'installation d'un comité ad hoc qui procédera à l'étude des dossiers des magistrats pénalisés par ce mouvement », précise-t-il avant

d'ajouter que « le président du CNDH appelle à un dialogue serein pour un règlement définitif dans les plus brefs délais. »

De sa part, le ministère de la Justice tente une approche d'apaisement. Vis-à-vis des incidents qui ont émaillé l'installation des nouveaux magistrats près le tribunal d'Oran, le département de Zeghmati a exprimé son "regret", affirmant avoir ouvert une enquête "approfondie". "Afin de rétablir les faits, une enquête approfondie a été ordonnée pour déterminer les responsabilités et empêcher la reproduction de telles actes qui nuisent à la réputation de la justice", a indiqué le ministère dans un communiqué. L'intervention des forces anti-émeutes n'aurait pas eu lieu si "chacun avait fait preuve de retenue et de calme", ajoute le document.

R.N

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le MSP met en garde contre « l'obstination » du pouvoir

Le MSP met en garde le pouvoir contre son « obstination » d'imposer un processus électoral qui ne viserait dans le fond qu'à « régénérer le système avec les mêmes mentalités et les mêmes visages. » Tel que le processus électoral est en train de se décliner de phase en phase, il représente une menace contre la possibilité d'un consensus politique de la stabilité du pays, de sa relance économique », estime le bureau du MSP samedi dans un communiqué. Le MSP salue « la mobilisation millionnaire » du 1er novembre, y voyant le signe de la conscience des algériens qui n'ont pas cédé aux menaces ni aux tentatives de récupération, restant au contraire, attachés à la revendication du changement »

En revanche, le parti de Abderrazak Makri dénonce « le mépris du pouvoir à l'égard des revendications du peuple », jugeant que le Hirak qui les porte « reste la seule garantie de sauver la démarche de changement et des réformes qui a commencé le 22 février.

Enfin le MSP a dénoncé ce qui s'est passé dimanche au tribunal d'Oran avec l'envoi de la force publique au tribunal pour en déloger les juges, considérant l'acte en lui-même comme « un précédent grave », signe de la « volonté d'un pouvoir qui a dépassé toutes les lignes rouges. »

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Séminaire à Alger sur l'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes

Un séminaire multinational intitulé "l'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes sur la sécurité aérienne", dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire multilatérale de l'Initiative "5+5 Défense" pour l'exercice 2019, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative, s'est ouvert mardi à Alger. Les travaux de ce séminaire qui se déroulent au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), ont été présidés par le chef de la Division emploi-préparation du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, en présence des représentants des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense", des Commandements des Forces terrestres, aériennes, navales, et de la Gendarmerie nationale, des autorités civiles concernées à l'instar de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie et l'établissement national de navigation aérienne relevant du ministère des Travaux publics et des Transports, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Les travaux de ce séminaire, qui a pour objectif "l'échange des connaissances et des expériences entre les différents pays de l'initiative 5+5 Défense dans le domaine de la sécurité aérienne", se déroulent sous forme de conférences et d'interventions, animées par des conférenciers militaires et civils et s'articulent sur "les enjeux sécuritaires des aéronefs sans pilotes et les défis juridiques posés à la circulation aérienne, les menaces des drones sur la sécurité des vols civils et sur les infrastructures aéroportuaires, ainsi que l'étude des solutions techniques en vue de faire face aux risques induits par l'emploi des drones", précise la même source.

37^e MARDI DES ÉTUDIANTS

"Pas d'élection, pas de loi sur les hydrocarbures..."

Le 37e mardi du mouvement contre le système était, hier, au rendez vous. Une majorité d'adultes et d'étudiants se sont rassemblés, comme à l'accoutumée, à la Place des Martyrs. Un cortège s'est, ensuite, ébranlé, empruntant les rues Bab Azoune, Larbi Ben M'hidi, L'avenue Pasteur... La présence policière est impressionnante. Au moment où le bras de fer entre les magistrats grévistes et le ministère de la Justice se poursuit, les étudiants ont saisi l'occasion pour les soutenir, tout en leur reprochant de ne pas avoir soutenu le mouvement, notamment en emprisonnant des manifestants et des opposants.

"Juges, vous ne nous avez pas soutenus hier mais nous vous soutenons au-

jourd'hui", a écrit une étudiante sur une pancarte.

Réagissant à la répression du rassemblement des magistrats grévistes dimanche par la gendarmerie et dont les images ont choqué de nombreux Algériens, les étudiants ont longtemps fustigé le ministre de la Justice et revendiqué l'indépendance des juges. Les manifestants ont également réitéré le rejet de la présidentielle contestée du 12 décembre que le pouvoir, et à sa tête le chef d'état-major de l'armée, veut tenir.

"L'explosivité" des étudiants leur a aussi permis de surprendre le dispositif policier pour se rendre à côté du siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) où le projet contesté de la nouvelle loi des hydrocar-

bures est débattu aujourd'hui.

Quittant le trajet habituel que prend la marche du mardi au niveau de la rue Larbi Ben Mhidi, les "jeunes" ont couru le long des ruelles, se heurtant à des cordons et subissant la répression à plusieurs reprises avant d'atteindre la rue Asselah-Hocine.

"Barlamane el khawana" (Parlement des traîtres) et "qanoune el mahrouqat mayet-signach, had el barlamane maymethelnach" (La loi des hydrocarbures ne passera pas, ce parlement ne nous représente pas), ont répété les manifestants à côté de l'APN.

Le reste de la manifestation s'est déroulée dans le calme jusqu'à 13h30 quand les manifestants se sont dispersés près de la Grande Poste.

RÉALISATION DE ROUTES EN BÉTON

Un comité technique pour l'établissement d'une feuille de route

Les travaux de la journée d'études sur la construction des routes en béton de ciment, organisée hier à Alger, ont été sanctionnés par la création d'un comité technique pour la réalisation d'une étude approfondie sur l'utilité et la rentabilité de ces projets et qui servira aux pouvoirs publics d'une feuille de route dans la réalisation future de projets pareils.

Le comité devrait être composé d'ingénieurs, d'experts, de bureaux d'études, ainsi que des entreprises de production de ciment et de réalisation des routes, publiques et privées, a expliqué le P-dg du Groupe Cosisider, Lakhdar Rekhroukh, à la fin des travaux de cette journée à laquelle ont pris part plusieurs des représentants de tous les acteurs intervenants dans ce secteur.

Il aura la mission de réaliser une étude approfondie sur les techniques et les coûts de réalisation des routes, en béton de ciment, mais également la formation du personnel en la matière, pour ensuite "orienter les pouvoirs publics qui cherchent de nouvelles solutions plus rentable et efficace dans ce domaine".

L'Algérie connaîtra "très prochainement" un excédent de production de ciment qui avoisinera les 20 millions de tonnes annuellement, donc "en plus des perspectives d'exportation, il faudra également penser à absorber une partie de cette production par la consommation locale à travers de nouvelles techniques de construction des routes", a rajouté M. Rekhroukh. Le responsable a estimé que la construction des routes en béton de ciment serait "plus bénéfique" pour l'Algérie, surtout que la matière première de la méthode classique de construction avec le bitume est importée, tandis que la production du ciment est faite à 100 % avec de la ma-



tière locale.

Interrogé sur les coûts de ces nouvelles techniques, M. Rekhroukh a fait remarquer "qu'en amont, la construction des routes en béton de ciment est plus chère, mais à long terme, elle devient plus rentable, car la durabilité des routes sera plus longue et l'entretien sera moins coûteux à terme". Un avis partagé par le secrétaire général du Comité de liaison de la transsaharienne,

Mohamed Ayadi, qui a expliqué que "la préoccupation majeure est de construire des routes durables et la réalisation des routes avec le béton en ciment a fait ses preuves dans des pays développés comme les Etats-Unis ou en Allemagne et nous voulons en faire de même dans le futur". M. Ayadi a ajouté que "c'est le moment de réfléchir à de nouvelles techniques de construction des routes au niveau local,

surtout que la production de ciment au niveau national permet d'assurer la matière première locale pour ce genre de projet".

A signaler que la rencontre a été organisée par l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), sous le haut patronage du Premier ministre, et sous l'égide du ministère de l'Industrie et des Mines et celui des Travaux publics et de Transports.

À L'HORIZON 2020

L'Algérie ambitionne d'exporter 6 millions de tonnes de ciment

L'Algérie ambitionne d'exporter près de 6 millions de tonnes de ciment, à l'horizon 2020, après avoir réussi à réaliser son autosuffisance dans cette matière, a fait savoir, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'études sur "la construction des routes en béton de ciment", la ministre a indiqué que la stratégie tracée ces dernières années par les pouvoirs publics s'est basée sur le lancement d'importants investissements en matière de production du ciment, relevant que cette démarche était dictée par la nécessité, pour le pays, de satisfaire les besoins de plusieurs secteurs, à l'instar du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat et de l'hydraulique, d'une part et limiter l'importation de cette matière d'autre part.

Ces investissements ont permis au pays de réaliser, dès 2017, l'autosuffisance dans cette matière, et plus encore d'atteindre une capacité de production avoisinant les 32 mil-

lions de tonnes durant la même année et de dépasser 40 millions de tonnes en 2020 avec l'entrée en service de plusieurs autres usines, a souligné la ministre. Devant cette situation, le ministère a mis en place "un plan d'action spécial pour faciliter l'exportation de l'excédent de production enregistré et de lancer une réflexion autour d'éventuelles autres utilisations de cette matière", a ajouté le ministère, rappelant que l'exportation figurait parmi les options offertes pour prendre en charge cet excédent. Plaidant pour la réalisation de structures et des services logistiques nécessaires pour faciliter l'exportation du ciment à des prix compétitifs, la ministre a fait état d'un travail en cours pour trouver des accès dans les marchés internationaux à l'effet de vendre une partie de l'excédent local, avant de relever que les acteurs ambitionnaient d'exporter près de 6 millions de tonnes à l'horizon 2020. Mme Tamazirt a mis en avant, par ailleurs,

l'impérative amélioration de la compétitivité du ciment algérien, en termes de qualité, de prix et de conformité aux normes internationales, outre le nécessaire respect des délais de livraison, un facteur important dans la satisfaction et la fidélisation du client. Rappelons que l'Algérie comptait uniquement trois usines de ciment au lendemain de l'indépendance, la ministre a indiqué que dix-sept (17) usines activent actuellement à travers les quatre coins du pays, en sus d'autres devant entrer prochainement en service.

Le ciment dans la réalisation des routes: une démarche s'inscrivant dans la politique de rationalisation des dépenses

Evoquant le deuxième objectif de la stratégie de développement de l'industrie du ciment, Mme Tamazirt a indiqué qu'il s'agit de diversifier la production des entreprises algériennes, à l'instar des produits de ciment pétrolier et du béton prêt à l'emploi, de réfléchir à d'autres

accès pour l'excédent de production, outre l'utilisation de cette matière dans la réalisation des infrastructures routières, une démarche, a-t-elle dit, en pleine adéquation avec les mesures initiées par l'Etat pour rationaliser les dépenses et réduire les importations. L'organisation de cette journée d'études "émane de la conviction des pouvoirs publics, en tête desquels le Premier ministre, de la nécessité de trouver les meilleures voies pour le développement de cette technique dans notre pays, fructifiant ainsi les investissements importants consentis par le pays dans l'industrie du ciment", a indiqué la ministre. Ainsi la proposition de prise en charge de l'excédent de production du ciment, objet de la journée d'études, vise à examiner les intérêts économiques et techniques de la réalisation des routes avec le béton de ciment en Algérie. Les premières études effectuées par les experts sur cette technique font état d'une "importante opportunité

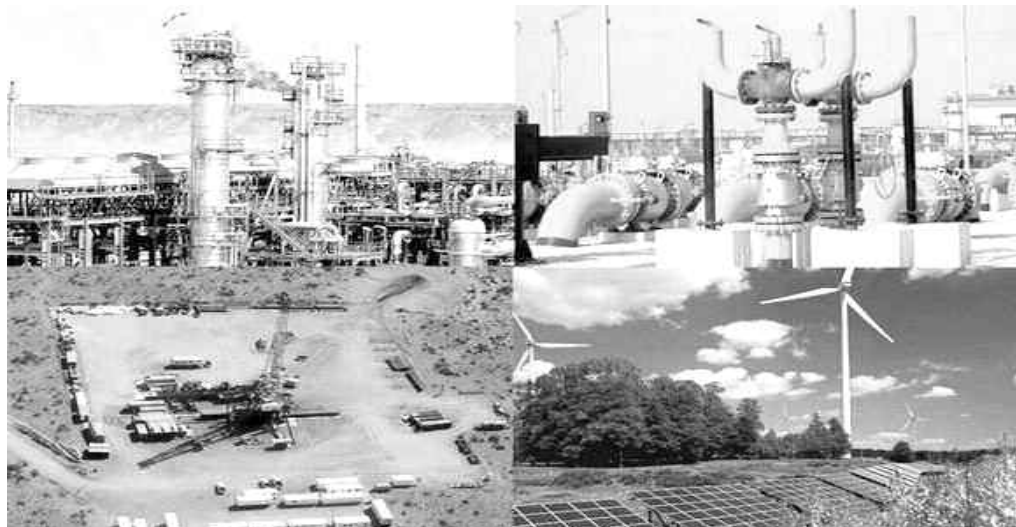
économique consacrant l'utilisation quasi exclusive des produits locaux dans la réalisation de ce type d'infrastructures pouvant limiter l'importation du bitume, un produit extrêmement polluant et périssable", a-t-elle souligné.

Mettant en avant l'importance accordée par son département aux conclusions devant couronner cette rencontre, Mme Tamazirt a affirmé que ces propositions et recommandations seront prises en considération par les pouvoirs publics dans les décisions en rapport avec le développement de l'industrie du ciment. Organisée sous le patronage du Premier ministre, Nouredine Bedoui, avec la collaboration du ministère des Travaux publics et des Transports, la rencontre a été marquée par la participation de représentants de plusieurs instances et entreprises publiques et privées, des entreprises de réalisation des routes, des experts et des techniciens.

MOHAMED-CHÉRIF BELMIHOUB

L'Algérie se trouve en état d'insécurité au plan énergétique

Faute de n'avoir pas suffisamment investi en matière d'exploration, l'Algérie s'est retrouvée projetée dans une "impasse".



Le professeur et analyste en économie, Mohamed Chérif Benmihoub estime que la nouvelle loi sur les hydrocarbures, "utile et opportune", est arrivée "au bon moment". Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, l'économiste note que celle-ci, tout en tentant de trouver une parade au perpétuel problème de la dépendance de l'économie Algérienne aux énergies fossiles, cette loi n'en décèle pas moins des insuffisances.

L'intervenant constate, entre autres exemples, qu'elle est en soi "incomplète", parce que ne prenant pas en compte toutes les questions liées à l'absence d'une réelle politique énergétique nationale.

Le professeur Benmihoub relève,

par exemple, que l'un des aspects lié au problème énergétique dans le pays est représenté par la consommation. "Si l'on ne fait rien à ce niveau", croit-il utile de prévenir, "quelle que soit le niveau de production réalisé à l'avenir, il ne suffira pas".

Il observe, d'autre part, que faute de n'avoir pas suffisamment investi en matière d'exploration, l'Algérie s'est retrouvée projetée dans une "impasse".

Il observe que la nouvelle loi sur les hydrocarbures est, "peut-être", venue pour améliorer la production et à engager un débat sur la nécessité d'instituer une politique prenant en compte, autant les aspects relatifs à la consommation interne que ceux liés à une ouverture dynamique aux énergies renouvelables.

Pour traiter de cet ensemble de questions, l'invité appelle à inaugurer un large débat, dont la finalité, souligne-t-il, devrait déboucher sur la mise sur pieds d'une "politique nationale de l'énergie", appuyée, dit-il, par plusieurs et non pas une seule loi, comme c'est présentement le cas.

Une telle politique, explique-t-il, permettrait d'assurer au mieux la transition, des énergies fossiles vers l'exploitation du solaire, mais aussi, de décider à quels tarifs facturer la consommation et savoir également comment organiser les mécanismes de subvention de l'énergie, "autant de points, note-t-il, que l'on ne retrouve pas dans la loi discutée à partir de ce mardi au Parlement.

R.N

CROISSANCE DE LA DEMANDE D'ICI 2040

L'OPEP abaisse ses prévisions

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a revu hier en baisse ses prévisions de la croissance de la demande pétrolière d'ici 2040, citant le ralentissement économique mais aussi les politiques pour limiter les émissions dans les pays développés. La demande mondiale de brut doit progresser de près de 12 millions de barils par jour (mbj) à long terme, passant de 98,7 mbj en 2018 à 110,6 mbj en 2040, indique l'organisation dans son rapport annuel sur le pétrole.

La prévision a toutefois été revue en baisse de plus de 1 mbj à cet horizon comparé au rapport publié l'an dernier. "La plus grosse part de cette révision est liée à une plus faible activité économique par rapport aux attentes de 2018", explique l'Opep. "A cela s'ajoute la perspective de gains d'efficacité énergétique plus importants ainsi que des changements de carburant dans plusieurs pays, en

particulier ceux où un accent politique plus marqué sur les émissions (de gaz à effet de serre) est attendu", poursuit-elle, faisant allusion aux efforts pour limiter le réchauffement climatique. L'évolution de la demande pétrolière est aussi très différente selon les régions.

Dans les pays développés de l'OCDE, elle devrait ainsi atteindre un plafond ces prochaines années avant d'entamer un déclin. L'Opep y attend une implantation "significative" des véhicules fonctionnant avec des carburants alternatifs au pétrole, comme l'électricité ou l'hydrogène. En revanche, les besoins des autres pays en développement devraient plus que compenser ce déclin. Leur progression démographique et économique ainsi que l'émergence de la classe moyenne devrait y contribuer à la soif de pétrole. Du côté de l'offre d'hydrocarbures liquides (pétrole, gaz naturel

liquéfié...), l'Opep prévoit qu'elle augmentera de 11,8 mbj d'ici 2040, à 110,8 mbj, avec une hausse de ses propres capacités mais aussi une progression de la production des pétroles de schiste américains à moyen terme.

Les 14 pays de l'Opep et leurs 10 alliés du groupe dit Opep, dont la Russie, sont engagés depuis 2016 dans une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours. Grâce à ces efforts, la "stabilité du marché" a été "généralement maintenue ces dernières années", salue le secrétaire général de l'Opep Mohammed Barkindo dans l'introduction du rapport. "Cela est d'autant plus frappant et bienvenu face aux risques et incertitudes considérables pour l'économie mondiale", estime le responsable nigérian, qui cite les guerres commerciales, la menace de la dette et la faiblesse de certaines économies clefs.

CÉRÉALES

Poursuite du recul des importations

Cette tendance baissière des importations des céréales est appelée à se poursuivre durant les prochains mois

Les importations des céréales de l'Algérie ont reculé de plus de 14% durant les huit premiers mois de 2019 pour atteindre 1,84 milliard de dollars, a-t-on hier appris auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

De janvier à août derniers, les importations des céréales, qui ont représenté près de 34% de la facture globale des importations, ont atteint 1,841 milliard de dollars, contre 2,151 milliards de dollars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de 14,42%, selon les données statistiques de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Cette tendance baissière des importations des céréales est appelée à se poursuivre durant les prochains mois, encouragée par une importante production nationale enregistrée durant la campagne 2018-2019, notamment pour l'orge et le blé dur.

A noter que le gouvernement est déterminé à impulser et développer la filière céréalière pour assurer la sécurité alimentaire du pays et renoncer graduellement à l'importation, tout en ouvrant des perspectives d'exportation dans l'avenir, avait souligné, lundi dernier, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, lors d'une réunion interministérielle consacrée à l'examen du Programme de développement de la filière céréalière, notamment dans le Sud et les Hauts plateaux.

Pour ce faire, le gouvernement, poursuit M. Bedoui, est "déterminé à soutenir ce secteur notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux, au vu des compétences et des capacités productives dont recèlent ces régions faisant d'elles l'avenir de l'agriculture en général, et particulièrement la filière céréalière".

De son côté, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a relevé une "hausse considérable" des niveaux actuels de la production atteignant 56,3 millions de quintaux.

Le ministre a, également, évoqué l'impact "très positif" des mesures décidées par le gouvernement en matière de rationalisation des importations de céréales dans le cadre de la régulation des importations et la préservation des réserves nationales en devise, citant notamment l'essor qualitatif qu'a connu la production du blé dur avec 32 millions de quintaux.

Cette réalisation a permis d'atteindre l'autosuffisance en arrêtant, en juin 2019, les importations de cette matière, a-il relevé, notant que, ces mesures ont réduit considérablement la facture d'importation de plus d'un (01) milliard de dollars, dont 908 millions dollars pour le blé dur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la pêche
Haut Commissariat au Développement de la Steppe
NIF N°: 411014000100072

Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : ...10./HCDS/2019

Dans le cadre de l'opération intitulée « Travaux de mise en valeur pour le développement de la steppe et encadrement pour la mise en défens des parcours steppiques « 4^{ème} phase », N°: NK5.215.3.240.194.04, Le Haut-Commissariat Au Développement de la steppe lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Fourniture et pose de kits solaires nombre : 360 Kits

Wilaya	Commune	Lot	Kits
Djelfa	Djelfa- Hassi Bahbah- Ben yaougou- Ain Maabed	01	40
	Oum Laadhkan- Gattara- Selmana- Amoura	02	40
	Dar Choukh- Fidi Elhotma- Miliha- Sidi Bayzid	03	40
Laghouat	Tajmout- Sidi Makhlouf- Ben Naer Ben Chohra- Hassi R' mel- Oued M'zi- Aflou- Taouiala- El Ghaicha	04	40
Medea	Ain Oksir- Boughazoul- Chahbouina- Bouaiche	05	40
Ghardaia	Zalfana- Metlili- Gaerrara- Sebseh	06	40
M'sila	Khatouti ced el jir- Mdjedel- Ain fares- Sidi ameur- Ben Zouh	07	40
Biskra	Besbes- Chaiba- Sidi Khaled- Djamorah	08	40
Ouargla	El Hadjira- El aila- El Mangar- Taibet	09	40
Total			360

Cet appel d'offres est destiné aux soumissionnaires qualifiés et possédant un registre de commerce en rapport avec l'activité demandée. (Fabricants, importateurs, distributeurs agrés, entreprises spécialisées) et qui ont des capacités techniques, financières et professionnelles pour exécuter les termes de ce cahier des charges, prouvé par les documents présentés dans le cadre de leurs offres conformément aux dispositions du présent appel d'offre ; les contractants doivent satisfaire aux capacités minimales exigées pour participer à l'appel d'offres :

- Attestations Professionnelles : Il est tenu d'avoir une attestation de réalisation égal ou supérieur au montant de 5.000.000,00 DA qui se rapporte aux opérations effectuées au cours des six (06) dernières années; en tenant compte l'attestation qui sont Signe par le gérant de l'entreprise propriétaire de ce projet et liés à l'objet de cette appel d'offre et comprend la nature; le montant et l'année de réalisation (Les attestations n'incluaient pas l'année de réalisation qui pouvait être jointe par un PV de réception provisoire.)
- Bilan Financières : Vous êtes tenu d'avoir un moyen chiffre d'affaire au moins de 10.000.000, 00 DA pour les trois dernières (03) années.

Intéressée par le présent Avis d'appel d'offre ouvert est invitée à se présenter au siège du Haut Commissariat au Développement de la steppe ; Département de l'Orientation et Planification pour retirer le cahier des charges, sans frais. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées contiennent les documents suivants :

Enveloppe N° 01 : le dossier de candidature :

- Une Déclaration de candidature signée, datée et cachetée.
- Déclaration de probité signée, datée et cachetée.
- Copie du statut de l'entreprise et de la société(Facultative).
- La liste des salariés déclarés au niveau de l'assurance sociale pour la dernière année financier justifier par des diplômes avec une attestation d'affiliation en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
- Copie de l'attestation de garantie du produit.
- Copie de l'attestation de l'originalité du produit.
- Attestation de la conformité technique (ISO-TUV-IEC)
- Copie de casier judiciaire N° 3 en cours de validité.
- Copie des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
- Copie de bilan fiscal pour les trois dernières années.
- Copie d'extrait de rôle apuré ou échelonnée en cours de validité.
- Copie du registre de commerce, avec code afférant à l'activité.
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Copie de la carte du numéro d'identification fiscale.
- Copie des attestations de réalisation fournies par le maître de l'ouvrage pour les six dernières années.
- Le catalogue du kit
- Le planning général de réalisation des prestations à remettre par le soumissionnaire

Enveloppe N° 02 : Offre technique

- Déclaration à souscrire remplie signée, datée et cachetée
- Note technique justificatif signée, datée et cachetée
- Cahier des Charges (Instruction aux soumissionnaires ; CPC ; CPS) remplie signé, daté et paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

Enveloppe N° 03 : Offre financière

- Lettre de soumission renseignée, signée datée cachetée par le soumissionnaire sans rature ou autre.
- Le bordereau des prix unitaires renseigné, signé datée et cacheté par le soumissionnaire sans rature ou autre.
- Le devis quantitatif et estimatif renseigné signé daté cacheté par le soumissionnaire sans rature ou autre.

Les copies du dossier doivent être valide à la date d'ouverture des plis

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « le dossier de candidature » « technique » ou « financière ».

Les enveloppes sont mises dans autre enveloppe extérieure anonyme, comportant que la seule mention :

Monsieur le Haut Commissaire

Haut Commissariat au Développement de la Steppe
Rue Emir Abdelkader Djelfa

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : ...10./2019

Fourniture et pose de kits solaires nombre : 360 Kits

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- La date de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP » ou les quotidiens nationaux.
- La validité des offres est de 111 jours à compter de la première parution
- La date et le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08 :00 jusqu'à 13h00 heure date limite.
- Le dépôt des offres se fait au niveau du Département de l'Orientation et Planification (Bureau des Marchés) siège du HCDS Djelfa.
- La séance d'ouverture des plis des offres technique et financière en séance ouverte est prévue à la date de dépôt des offres à 14 h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE HAUT COMMISSAIRE

LA NATION 06/11/2019

ANEP 1916023741

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia - Daïra de Souk El Tenine-Commune de Tamridjet

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ.

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée Populaire de Tamridjet porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National restreint N° 02/2019 Relatif au marché Aménagement et revêtement en béton bitumineux chemin communal reliant CW 17- Stade communal sur 1300 ML (1ere tranche), paru dans les quotidiens nationaux

(EL MIHOUAR EL YOUMI du 03/10/2019, LA NATION du 05/10/2019)

que la commission communale de jugement des offres se référant à la procédure d'analyses et d'évaluation des offres ainsi qu'aux critères y prévalant énoncés dans le cahier de charge, attribués à l'entreprise suivant le tableau ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant de l'Offre	Note	Décalé De La	Observation
		En TTC	Technique	Réalisation	
			sur 80		
Aménagement et revêtement en béton bitumineux chemin communal reliant CW 17- Stade communal sur 1300 ML (1ere tranche).	SARL REV T.F.B.H SIDANE	19 989 025.00	78/80	06mois	Suite offres pré-qualifié Techniquement

Les soumissionnaires qui consentent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin de l'opérateur publics, auprès de la commission communale des marchés.

Tamridjet le
Le président de l'APC

LA NATION 06/11/2019

ANEP 1916023722

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DES MARCHES ET SUIVI ET URBANISME

N°. 267 /2019

MISE EN DEMEURE

EUROL CHALOUCHE DJAMEL : COM EN GROS PROD ALIMEMENT KAROUCHA BENI SLIMANE

WILAYA DE MEDEA .

- VU LE MARCHÉ : N° 01/2019 DATEE DU 15 /10/2019

- VU L' ORDER DE SERVICE: N° 15/2019 DATEE DU : 15/10/2019

- PROJET : FORNITURE DE CANTINES ECOLES PRIMERE DE LA NOURRITURE AU COUR DE

QUATRIEME TRIPLEE DE L'ANNEE 2019 .

- LOT N°01 : FOURNITURE DE CANTINES FRUITS ET LEGUMES .

- LOT N°02 : FOURNITURE DE CANTINES ALLIMENTATION GENERAL.

- LOT N°03 : FOURNITURE DE CANTINES VIANDE FRAIS

EST MISE EN DEMEURE POUR REPRENIEZ DE FORNITURE DE CANTINES ECOLES PRIMERE DE LA NOURRITURE ET CECI DANS UN DELAI DE : DEUX 02 JOURES A PARTIRE DE L'APPARUTION DE CET MISE EN DEMEURE AU JOURNAL.

DANS LE CAS OU VOUS N'ETES PAS REPRENIEZ DE FOURNITURE . LE MARCHÉ SERA

RESILIER PAR NOTRE SERVISSES .

LE PRESIDENT DE L'A P C

M'sila : 2019 أكتوبر 29

LA NATION 06/11/2019

ANEP 1916023667



PAGE RÉALISÉE PAR SID ALI NACERI

ANNABA

Réception de la dernière tranche du projet du pont géant



La réception de la dernière tranche du projet du pont géant d'Annaba, situé à l'entrée Sud de la ville et comportant deux échangeurs reliant la zone portuaire aux routes nationales 44 et 16, permettra à cet ouvrage d'être pleinement opérationnel "dans les prochains jours", a rapporté lundi la direction des travaux publics de la wilaya.

Ce pont géant de 2,3 km de long comporte, outre le pont suspendu de l'entrée Sud reliant la région de Sidi Brahim regroupant les entrées et les sorties de la ville en direction des wilayas voi-

sines Souk Ahras, 4 échangeurs conçus pour assurer une fluidité du trafic routier entre le centre-ville et la zone portuaire et les RN reliant Annaba aux wilayas d'El Tarf, Souk Ahras et Constantine, a-t-on indiqué.

Considéré comme le plus important ouvrage d'art à l'échelle de la wilaya, le pont géant est doté d'un éclairage à la pointe de la technologie, à savoir le système LED, et ce dans le cadre de l'application des recommandations relatives au plan de circulation de Annaba, connue pour être soumise à de fortes pressions, en

particulier aux niveaux de ses entrées et au centre-ville, a-t-on souligné.

Nécessitant plus de 5 années de travaux, cette réalisation "importante" qui a nécessité 5 milliards de dinars devrait avoir "des effets positifs" sur la fluidité du trafic aux entrées de la ville d'Annaba, en plus d'alléger la pression exercée par le mouvement des camions à destination et en provenance du port, ont affirmé, de leur côté, des responsables de la direction des transports de la wilaya.

Un autre ouvrage d'art devrait par ailleurs être réceptionné dans

la wilaya d'Annaba reliant la RN 16 (Annaba - Souk Ahras) à la RN 44 (Annaba - El Tarf) en direction de l'aéroport de Rabah Bitat et la région d'El Hadjar, sur une distance de 800 mètres.

En plus d'améliorer la circulation à travers ces routes "importantes", ce pont, qui enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 80%, permettra de supprimer les "points noirs" à l'origine des accidents de la route sur les tronçons routiers reliant Annaba et la région de Seybouse, et Annaba et la région d'El Hadjar, a-t-on fait savoir.

CHU DE CONSTANTINE

Collecte "depuis début 2019" de près de 14.000 poches de sang

Près de 14.000 poches de sang de différents groupes sanguins et 300 poches de plaquettes sanguines ont été collectées dans le cadre des différentes opérations de don de sang organisées depuis début 2019 par le centre hospitalo-universitaire (CHU), Dr Benbadis, a-t-on appris lundi du responsable du centre de transfusion sanguine (CTS), Khaled Bouzenda.

La collecte de cette importante quantité de sang de différents groupes a été le fruit de l'intensification des sorties de terrain destinées à cet effet avec 192 campagnes de don de sang appuyées par le camion de collecte et 192 autres campagnes de don de sang effectuées sans le camion de collecte, a indiqué le même responsable à l'APS.

Ces sorties de terrains ont ciblé les 12 communes que compte la wilaya et dans d'autres régions comme Souk-Ahras, Tébessa, Mila, et Skikda, a souligné le même responsable, précisant que le centre de transfusion sanguine du CHU de Constantine collecte une moyenne de 1.600 poches de sang par mois, une quantité, a déclaré M. Bouzenda qui a assuré une autosuffisance en la matière pour le CHU et autres établissements hospitaliers des wilayas limitrophes.

Le CHU de Constantine a distribué environ 1.800 poches de sang tous groupes confondus (né-



gatif notamment) au profit de structures de santé publiques et privées à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable qui a salué les efforts déployés par ce centre pour couvrir les besoins

exprimés. Mettant l'accent sur l'importance du don de sang pour les malades, le même responsable a indiqué que cette initiative permet l'amélioration de la circulation sanguine chez les donneurs

sains. Les poches de sang collectées sont stockées dans le centre et peuvent être conservées pour une durée de 40 jours, a fait savoir le même responsable. S'agissant des plaquettes san-

guines collectées (300 plaquettes collectées et 4.215 autres plaquettes extraites des poches de sang) sont particulièrement destinées aux malades atteints du cancer, selon le même responsable.

KHENCHELA

Surcharge des classes dans 22 établissements scolaires à travers la wilaya

Vingt-deux (22) établissements scolaires de la wilaya de Khenchela connaissent des classes surchargées, a relevé lundi dans un rapport la commission de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Présenté lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'APW, ce rapport a mis en évidence qu'en dépit de l'ouverture de nouvelles écoles durant la rentrée 2019-2020, pas moins de 22 établissements souffrent encore du problème de surcharge des classes.

Le rapport précise, en ce sens, qu'une pléthore d'élèves et une pression ont été enregistrées dans les classes de 10 écoles primaires implantées dans les communes de Khenchela, Ouled Rechache, Kais, Remila, Baghai, Tamza, de 10 établissements d'enseignement moyen (CEM) des communes de Khenchela, Hamma, Ouled Rechache, Chechar et Bouhmama, en plus du lycée El Bah Lakhdar et le technicum Djebaili Mohamed Salah au chef-lieu de wilaya.

Selon le même rapport, dans certains établissements scolaires de la wilaya de Khenchela le nombre d'élèves est de 55 par classe, ce qui influe, d'après les membres de la commission de l'éducation de l'APW, sur les résultats scolaires des apprenants et affecte négativement le rendement du personnel pédagogique exerçant dans ces mêmes établissements.

Dans son rapport, la commission de l'APW a aussi estimé que le recours des services de la direction locale de l'éducation aux systèmes de temps partiel et temps plein dans les écoles primaires enregistrant une surcharge des classes et le recours aux classes tournantes dans les CEM et les lycées "constitue des solutions provisoires ne pouvant pas être reconduites la prochaine année scolaire".

A cet effet, les membres de cette commission suggèrent aux autorités locales de construire de nouveaux groupements scolaires de 6 classes dans les communes de Kais et Ouled Rechache et de procéder à des extensions dans le CEM Boughrara Abdelhamid de la cité Cosider de Khenchela et Belbaa Chafii dans la commune de Hamma afin d'atténuer, au moins en partie, le problème de la surcharge scolaire durant l'année 2019-2020.

Pour sa part, le directeur de l'éducation de la wilaya, Mourad

Massibeh, a reconnu l'existence d'une surcharge des classes au niveau des 22 établissements mentionnés dans le rapport de la commission chargée de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur de l'Assemblée populaire de wilaya, soulignant qu'il a soumis un rapport aux autorités locales, à ce sujet, afin de programmer nouveaux projets visant à construire d'autres établissements pour mettre un terme à la surcharge des classes.

Quant au wali de Khenchela, Kamel Noucer, il a affirmé, en réponse aux préoccupations des membres de la commission de l'APW, qu'il prend en compte les observations consignées dans le rapport, indiquant que la direction de l'équipement public veille actuellement à l'achèvement de nombreux établissements qui devraient être réceptionnés "avant la fin de l'année scolaire en cours" pour mettre fin au problème de la surcharge des classes.

SKIKDA

Réception "été 2020" de la pénétrante reliant le port à l'autoroute Est-Ouest

Le projet de la pénétrante reliant le port de Skikda à l'autoroute Est-Ouest sera réceptionné durant "l'été 2020", a annoncé, lundi, à Skikda, le directeur général de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), Ali Khelfaoui.

Accompagné le secrétaire général du ministère des Travaux publics lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Skikda, ce responsable a indiqué à l'APS qu'une enveloppe financière de 30 milliards de dinars a été allouée pour la concrétisation de ce "projet important". Lors de cette sortie, le secrétaire général du ministère des Travaux publics, Ali Hamdi a insisté sur la nécessité de rattraper le retard accusé par l'entreprise étrangère chargée de l'exécution de ce projet et de se montrer intransigeant face à cette dernière, d'autant plus que les travaux de réalisation de cette pénétrante auraient dû s'achever l'année dernière.

Selon les explications fournies in-situ ce projet devant fluidifier la

circulation automobile vers et à partir du centre-ville de Skikda, reliera sur 31 km le port de Skikda à partir de la RN 44 "AB" à l'autoroute Est-ouest en passant par les communes de Skikda, Béni Bachir, Ramdane Djamel, Salah Bouchaour et El Harouch.

Le secrétaire général du ministère des Travaux publics, Ali Hamdi a également inspecté au cours de sa visite de nombreux projets relevant de son secteur à l'instar de projet de remise à niveau de la RN 43 sur une distance de 10km, dont la livraison est prévue pour "février prochain".

Il a également pu constater du visu le phénomène d'éboulement qui affecte l'autoroute Est-Ouest dans la région de "Ras El Ma" avant d'inspecter le projet de bitumage de la RN 3 "AB" sur 9km en plus de la station de péage autoroutier d'El Harouch et la gare multimodale de l'entrée de la ville de Skikda dont les travaux sont à l'arrêt depuis plusieurs années en raison "de problèmes techniques et financiers".

TÉBESSA

Prévision de chute "sensible" de la production de dattes

La production prévisionnelle de dattes de la wilaya de Tébessa pour cette saison agricole connaîtra une "chute sensible" comparativement à la saison précédente, apprend-on lundi de la direction de wilaya des services agricoles (DSA).

La DSA s'est dit ainsi s'attendre à la récolte de 18.587 quintaux dont 915 de variétés supérieures contre plus de 20.000 quintaux l'année passée attribuant cette baisse aux

abondantes pluies enregistrées durant la période de maturité du fruit.

Le manque de produits chimiques et d'équipements modernes de pulvérisation a affecté la production de la partie du Sud de wilaya comprenant les communes de Negrine, Ferkane, Bir El Ater et Thlidjène, selon la même source qui a relevé que Tébessa totalise 38.300 palmiers dattiers cultivés sur 590 hectares. Le wali de Tébessa Atallah Moulaty a

présidé fin octobre le lancement de la campagne de récolte de dattes à Negrine et a insisté à l'occasion sur l'intérêt qui doit être accordé à cette filière agricole.

Il a aussi souligné l'importance d'élargir les superficies réservées à la phoeniculture et a invité les jeunes à investir dans la filière en rappelant que 350 petites exploitations agricoles de phoeniculture ont été accordées à des jeunes de la région.

CHLEF

Une poissonnerie de vente en gros au port de pêche de Ténés

Une poissonnerie de vente en gros des produits de la mer a été ouverte, dernièrement, au niveau du port de pêche de Ténés (56 km au Nord du chef lieu de wilaya de Chlef) , a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

"La mise en service de cette hall aux poissons, à l'occasion des festivités de commémoration du 1 novembre 1954, est de nature à contribuer à l'organisation des opérations de vente en gros des produits de la mer, dans un cadre légal, tout en réduisant la spéculation sur eux", a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Abed Abderrahmane.

"La structure a bénéficié d'une opération de réhabilitation, suite à sa fermeture depuis 2013, à cause d'un conflit juridique entre l'entreprise de gestion des ports et l'opérateur privé en charge de sa gestion », a expliqué le même responsable.

Cette action de réhabilitation "a été réalisée en conformité avec les normes en vigueur en matière de vente de poissons et de sa conservation", a-t-il ajouté, signalant notamment la réalisation de chambres froides et de production de glace, "en vue d'assurer les meilleures conditions de conservation du poisson, garanties



de son arrivée dans le meilleur état possible jusqu'au consommateur", a assuré M.Abed.

Le responsable a souligné , en outre, la contribution attendue de

cette structure dans l' "organisation des opérations de vente du poissons dans un cadre légal et des conditions saines, loin de toute spéculation", a-t-il dit, et

"à des prix adaptés au pouvoir d'achat des citoyens", a-t-il soutenu.

Selon M. Abed, les ventes au niveau de cette poissonnerie sont

effectuées en trois périodes. La période de nuit réservée à la vente de la sardine, et les périodes du matin et du soir pour le poisson blanc.

Il a fait part, en outre, de la "possibilité de renforcement de cette structure, à l'avenir, avec une unité de nettoyage des caisses de poissons en plastique, qui vont remplacer les caisses en bois", a-t-il fait savoir.

Une opération est, également, en préparation en vue de "l'équipement et aménagement de la poissonnerie de gros du port d'El Marsa, attendue à la mise en service prochainement", a informé M.Abed, soulignant sa contribution attendue dans l'animation des actions de commercialisation de la ressource piscicole à Chlef.

En 2018 une capture globale de près de 6000 tonnes de poissons a été réalisée au niveau des ports de pêche de la wilaya de Chlef, contre une prise de près de 4.000 tonnes enregistrée depuis le début de cette année 2019, à octobre dernier.

SIDI BEL-ABBÈS

Une vingtaine de participants au 3e salon national du produit algérien

La troisième édition du Salon national du produit algérien, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" se tient à Sidi Bel Abbès à partir de ce lundi " sous le slogan "Avec des mains algériennes", avec la participation d'une vingtaine d'exposants.

Cette manifestation commerciale organisée à la salle omnisports du complexe "24 février" enregistre la participation de 20 exposants dans les domaines agricole, d'industrie de transformation, de produits alimentaires, de tissage, de menuiserie, aluminium, de ferronnerie et d'artisanat, a indiqué le directeur de la chambre de commerce et d'industrie "Mekerra", Bouziane Khelifa.

En dépit du manque du nombre de participants par rapport aux précédentes éditions, cette manifestation enregistre une affluente de visiteurs. A noter que cette édition n'a pas enregistré la participation d'entreprises industrielles. L'absence d'entreprises créées au titre de l'ANSEJ

est expliquée par le même responsable par le caractère commercial de cette manifestation imposant le versement des droits de participation, ajoutant que celles-ci préfèrent participer aux manifestations organisées par les dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes à titre gracieux ou par contribution symbolique. Par ailleurs, il a déclaré que toutes les conditions sont réunies pour que cet rendez-vous ait un succès et puisse être officialisé chaque année à Sidi Bel-Abbès, dans le but de valoriser les produits nationaux et d'encourager la consommation et l'exportation, en plus de réunir des opérateurs économiques de différentes wilayas du pays et de leur permettre de tisser des relations d'échange.

Le wali de Sidi Bel-Abbès, Ahmed Abdelhafid Saci a estimé, à l'ouverture de cette édition, que cette manifestation commerciale permet de développer le produit algérien, renforcer sa consommation, activer

l'économie nationale, aider les entreprises nationales à assurer leur pérennité.

Le produit algérien a réussi à s'imposer sur le marché puisque obéissant dans sa fabrication à des normes internationales et pouvant faire face à la concurrence entre opérateurs économiques des secteurs public et privé, valoriser et promouvoir sa place et contribuer efficacement à relancer l'industrie locale et à propulser l'économie nationale et réduire la facture d'importation, a-t-on souligné.

Des participants à ce salon ont exprimé leur satisfaction de cette manifestation qui permet de valoriser les produits industriels algériens à promouvoir partant du fait qu'ils de bonne qualité et à des prix compétitifs. Cette édition se poursuivra jusqu'au 9 novembre avec des journées de formation au profit des exposants sur la promotion du produit algérien au siège de la chambre de commerce et d'industrie "Mekerra".

BOUIRA

Des travailleurs du pré-emploi réclament leur droit à l'intégration

Des dizaines de travailleurs issus de plusieurs secteurs, et exerçant dans le cadre de contrats pré-emploi ont observé lundi un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer leur droit à l'intégration après plusieurs années de travail, a-t-on constaté.

Les protestataires, des jeunes pour la plus part recrutés par plusieurs secteurs dans le cadre des contrats pré-emploi, se sont rassemblés dans la matinée devant le siège de la wilaya pour réitérer leur revendication liée uniquement au droit à l'intégration.

"Nous réclamons notre droit à l'intégration immédiate, nous avons beaucoup attendu pour qu'ils régularisent notre situation professionnelle, mais rien n'est fait jusqu'à présent", a expliqué à la presse un groupe de protestataires travaillant dans le secteur des impôts. Les mani-

festants ont déploré le fait que l'ensemble de points soulevés dans leur plateforme de revendication n'a pas été pris en charge.

"Nous exigeons l'intégration de tous les contractuels du pré-emploi dans des postes de travail permanents, avec la comptabilisation des années d'exercice à l'expérience professionnelle et à la retraite", réclament les manifestants dans une requête adressée au ministère de Travail et de la Sécurité sociale, dont une copie a été remise à la presse.

De son côté, le directeur de l'emploi à Bouira, Metnani Nacer, a tenu à rassurer les protestataires quant à la prise en charge de leurs revendications. "Tous les contrats pré-emploi qui sont arrivés à terme, seront renouvelés afin de permettre à ces jeunes travailleurs de travailler jusqu'à leur intégration", a-t-il assuré.

Selon les détails donnés par le même responsable, la direction de l'emploi est en train d'effectuer un assainissement pour tous les secteurs afin de connaître le déficit et l'excédent. "Le gel a été levé sur les postes budgétaires, et la priorité sera donnée à ces jeunes travailleurs pré-emploi afin de les intégrer de façon progressive, et ceux qui sont dans l'excédent seront orientés vers des entreprises qui connaissent du déficit", a encore expliqué M. Metnani.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Convention de partenariat entre l'université Bachir Ibrahimi et l'ANPT

Une convention de partenariat a été signée lundi entre l'université El Bachir El Ibrahimi de Bordj Bou Arreridj et l'Agence nationale de développement et de promotion des parcs technologiques (ANPT) en marge de l'ouverture de la saison universitaire 2019-2020.

Cette convention vise à asseoir une convention "réelle et efficace" entre l'Agence nationale de développement et de promotion des parcs technologiques et l'université Bordj Bou Arreridj en donnant la possibilité aux étudiants d'exploiter

les avantages offerts par cette agence en matière de préparation des projets des entreprises, a déclaré le recteur de l'université, Abdelhak Boubeta. L'Agence nationale de développement et de promotion des parcs technologiques est chargée de l'élaboration d'un système national environnemental permettant le développement et l'épanouissement de l'activité économique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de garantir une contribution efficace dans l'économie na-

tionale et la relance du secteur des TIC, a-t-il dit. A cette occasion, une cinquantaine de projets de jeunes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ambitionnant d'investir le monde de l'entrepreneuriat , ont été exposés.

L'université El Bachir El Ibrahimi abrite les locaux de l'Agence nationale de développement et de promotion des parcs technologiques, a-t-on précisé. Cette université compte environ 18.000 étudiants inscrits dans diverses filières, a-t-on ajouté.

**Espace
réservé
à la pub**



Page réalisée par: L.Amine

NA HUSSEIN-DEY

Lakhdar Adjali nouveau coach



La direction du NA Hussein-Dey a jeté son dévolu sur l'entraîneur Lakhdar Adjali, pour diriger la barre technique, en remplacement de Arzeki Remane, démissionnaire. Après avoir songé en premier lieu à confier la barre technique à un technicien étranger, le Nasria a fini par changer d'avis après l'échec des négociations avec le Français Bernard Simondi.

« Nous avons choisi un enfant du club pour essayer de redresser la barre. C'est vrai que notre intention était d'engager un technicien étranger, mais il y a eu de nouvelles données qui nous ont empêché de le faire. Nous refusons de mettre trop de pression sur Adjali, il aura comme principal objectif le maintien et former en parallèle une équipe compétitive en vue de la saison prochaine au cours

de laquelle nous allons viser le podium », a affirmé le président des « Sang et Or » Mourad Lahlou.

Adjali (47 ans), ancien joueur du club (1991-1994), sera secondé par Azzedine Rahim (ex-USM Alger). Hacène Nougui sera chargé de la préparation physique, alors Brahim Boumaâchouk est l'entraîneur des gardiens.

L'ancien coqueluche du

NAHD Samir Alliche « devrait également faire partie du staff », selon Lahlou.

Remane, arrivé durant l'intersaison, a jeté l'éponge au lendemain de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8e journée du championnat de Ligue 1.

Quelques jours plus tard, le NAHD a bien réagi en s'imposant face à la JS Saoura (1-0) au stade de Dar El-Beida, dans le

cadre de la 9e journée.

Le club algérois a complètement raté son entame de saison, ne comptant que deux victoires et 4 nuls contre 3 défaites.

Adjali et son staff auront fort à faire à l'occasion de leur première sortie, en affrontant l'USM Alger au stade Omar-Hamadi, à l'occasion de la 10e journée, dont la date de son déroulement n'a pas encore été fixée.

FOOTBALL / FRANCE / PSG

Icardi : "Je ferai tout pour rester"

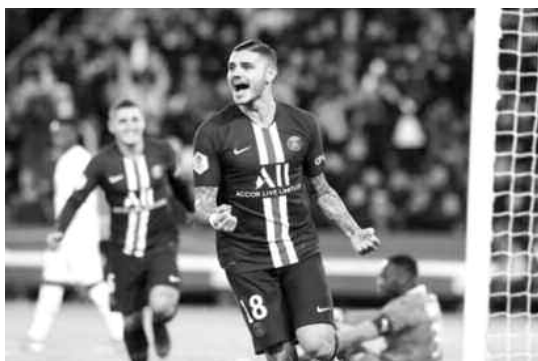
Prêté par l'Inter Milan au Paris Saint-Germain, l'attaquant argentin a confié son envie de rester dans la capitale française.

Recruté cet été à l'Inter Milan sous la forme d'un prêt avec une option d'achat à hauteur de 70 millions d'euros, Mauro Icardi s'est très rapidement adapté au Paris Saint-Germain. L'attaquant argentin a profité de la blessure d'Edinson Cavani pour faire ses preuves et entrer dans le cœur des supporters. Auteur de sept buts en huit matches, Mauro Icardi s'est imposé dans le onze de Thomas Tuchel et aurait d'ores et déjà convaincu le PSG de lever l'option d'achat. Dans une interview accordée à RMC Sport, Mauro Icardi a confessé qu'il aimerait rester au PSG.

"Je dois faire mes preuves sur le terrain. Nous avons passé un bon mois d'octobre mais il reste tant à faire. Je dois continuer à faire mes preuves ces prochains mois. Nous verrons en fin de saison si je reste. Je veux faire de bonnes choses, je suis venu pour ça. De toute évidence, jouer pour une équipe comme le PSG est très important. C'est une des meilleures équipes du monde. C'est un palier dans ma carrière. Je ferai tout pour rester ici", a expliqué Mauro Icardi.

"Ce que m'a dit Leonardo a été très important"

L'attaquant argentin a révélé comment Leonardo l'a convaincu



de rejoindre Paris : "Nous avons discuté avec Leonardo au téléphone. Il m'a dit que je pourrais devenir un joueur important d'une équipe car j'étais écarté à l'Inter. Il m'a demandé de venir, d'aider l'équipe. Je voulais jouer au haut niveau. J'ai reçu beaucoup de propositions d'autres équipes, mais pouvoir venir à Paris, ça n'arrive pas tous les jours. Et ce que m'a dit Leonardo a été très important".

Mauro Icardi a rendu hommage à Edinson Cavani et n'écarte pas de pouvoir former un duo redoutable avec l'Uruguayen : "Je connais Edi depuis très longtemps. Nous nous étions déjà affrontés en Italie il y a longtemps, a déclaré

l'ancien intériste lors de l'émission Breaking Foot. Edi est un joueur extraordinaire, qui a marqué l'histoire du PSG. Il a tellement fait ici. Je suis arrivé ici, je veux apporter ma contribution, mais c'est l'entraîneur qui devra décider".

"Tous les deux, on travaille pour le bien de l'équipe. C'est ce qu'on se dit tout le temps, sur et en dehors du terrain. Edi et moi, nous sommes deux attaquants, nous aimons marquer des buts. Nous pouvons jouer ensemble si l'entraîneur le décide, mais ce n'est pas à nous de prendre cette décision. Nous pouvons tous être complémentaires sur le terrain. Mais à la fin, c'est l'entraîneur qui décide. C'est son travail", a conclu l'ancien de l'Inter Milan.

ANGLETERRE / MANCHESTER CITY

Aguero : "Mon favori pour le Ballon d'Or ? Ça a toujours été Messi"

L'attaquant de Man City a affirmé qu'il soutiendra toujours son compatriote du Barça dans la quête au plus beau des trophées individuels.

Sergio Aguero fait une nouvelle fois partie des nommés pour le titre du Ballon d'Or France Football. Un privilège dont ce grand buteur ne s'en lasse pas. Cependant, ce dernier est aussi lucide. Il sait qu'il y a peu de chances pour qu'il soit primé. Et, pour la course au sacre, il est de tout cœur avec son compatriote Lionel Messi.

Dans une longue interview accordée à France Football, « El Kun » a fait savoir qu'il soutient La Pulga, et que c'est même ce qu'il a fait tout au long de sa carrière. Les deux hommes ont notamment une longue et riche histoire commune en sélection. « Mon favori pour le Ballon d'Or a toujours été Léo, a-t-il déclaré. Evidemment, je suis content de faire partie des joueurs nommés, mais mon favori reste Léo quoi qu'il arrive. Je suis content quand il le gagne ».

Aguero s'incline devant Messi, mais ce n'est pas le seul grand buteur pour qui il a de l'admiration. L'idole de l'Etihad Stadium avoue

aussi être un grand fan de Thierry Henry. Un buteur à la retraite et dont il est proche de battre le record de réalisations pour un étranger en Premier League : « Je suis content d'avoir marqué autant de buts et d'être à deux doigts de dépasser un grand joueur comme Thierry Henry, un joueur incroyable qui a marqué l'histoire du championnat. Le dépasser serait quelque chose d'extraordinaire. Un moment qui restera gravé toute ma vie. Je vais continuer à travailler dur pour y parvenir dès que possible. Je veux surtout continuer à prendre du plaisir. Je suis entré en Europe à 18 ans, j'en ai 31 aujourd'hui. Les années sont passées très vite, il me reste peu de temps, j'essaie d'en profiter. »

« La première année avec Guardiola c'était compliqué »

Si Aguero a pu se rapprocher aussi rapidement de la marque de l'ancien Gunner c'est aussi parce qu'au fil des années, il est devenu de plus en plus efficace dans la finition. Et son repositionnement depuis l'arrivée de Pep Guardiola l'a beaucoup aidé : « J'ai dû m'adapter à une autre manière de jouer, me préoccuper davantage du but, passer plus de temps dans

la surface. Avant, j'étais un joueur plus libre, dans le sens où je n'avais pas un poste défini. Avec Pep, chacun occupe un rôle et doit respecter sa position. La mienne, c'est dans l'axe en tant qu'avant-centre. C'est la zone où je dois me trouver. La première année n'a pas été simple. Gabriel est arrivé et Pep a misé sur lui. J'ai continué à travailler et lorsque Gabriel s'est blessé, je suis redevenu titulaire et j'ai démontré que je pouvais jouer de cette manière. J'ai fini par m'adapter. »

Aujourd'hui, avec Guardiola tout va bien. Toutefois, le duo n'a pas encore réussi à atteindre son but ultime. Celui de conquérir la prestigieuse Ligue des Champions. L'Argentin ne désespère pas cependant : "On est tout près de gagner la Ligue des Champions. La saison dernière, on a manqué les demi-finales de peu, à cause d'un hors-jeu très juste. On s'est fait éliminer "d'un coude". Il faut qu'on continue à se battre. Les matches aller-retour sont complexes. Il y a aussi une part de chance dans cette compétition, mais nous allons une fois encore tout faire pour la gagner. Et si Dieu le veut, nous réaliserons de grandes choses."

LIVERPOOL

Klopp répond à Guardiola : "Mané ne plonge pas"

Avant le choc au sommet de la Premier League ce dimanche face à son dauphin, Manchester City, Liverpool va devoir se concentrer sur son match de Ligue des champions face à Genk. Pep Guardiola a pourtant d'ores et déjà lancé le match en s'offrant une sortie remarquée sur Sadio Mané, l'accusant de plonger dans la surface. En conférence de presse, Jürgen Klopp s'est senti contraint et forcé de répondre défendant ainsi son attaquant. "Je ne suis pas vraiment d'humeur à penser à Manchester City pour le moment. Est-ce que j'aime le fait qu'il parle de l'un de mes joueurs ? Je ne suis même pas sûr à cent pour cent s'il parlait de Sadio Mané ou de nous en général. Je n'ai pas entendu le nom de Sadio. Je ne sais pas comment il aurait pu être au courant de tout incident dans le jeu aussi rapidement après leur match contre Southampton", a indiqué l'Allemand.

"Sadio Mané n'est pas un plongeur. Il y a eu une situation dans le jeu face à Aston Villa où il y a eu un contact et il est tombé. Peut-être que ce n'était pas un penalty mais un contact - ce n'est pas comme sauter sur une jambe et agir comme s'il vous frappait. Tous les autres penalties étaient des sanctions justes. Je suis sûr que si quelque chose comme ça se produirait pour Manchester City, ils voudraient avoir un penalty parce que quelqu'un a donné un coup de pied à un joueur dans la surface et c'est penalty".

CHELSEA

Mount : "Nous pouvons faire partie des meilleures équipes dans chaque compétition"

Vainqueurs 1-0 à la Johan Cruyff Arena il y a deux semaines (l'un des résultats les plus probants depuis l'arrivée de Frank Lampard), les Blues reçoivent l'Ajazz ce mardi en Ligue des champions. Une victoire qui était venue au cœur d'une série de sept succès consécutifs, terminée par l'élimination en League Cup contre Manchester United.

Après un début de saison mitigée, Mason Mount et ses coéquipiers sont en confiance depuis plusieurs semaines. "Nous avons dû faire face à la concurrence tout au long de notre passage au centre de formation, a déclaré Mount ce lundi. On arrive dans une équipe et il y a des joueurs de tous les pays différents, donc il faut travailler pour montrer à quel point on est bon.

"Il y a toujours eu cette concurrence à Chelsea donc nous sommes prêts pour cela. Nous voulons gagner des trophées et nous voulons être en tête du championnat. Nous devons juste continuer à nous améliorer, c'est ce que nous avons montré ces dernières semaines. Si nous continuons à ce niveau, nous pouvons clairement faire partie des meilleures équipes dans toutes les compétitions."

ITALIE / SERIE A

Balotelli répond aux supporters après les cris racistes

Buteur avec son club de Brescia sur la pelouse du Héllas Vérone dimanche, Mario Balotelli a toutefois vécu un après-midi compliqué. D'abord parce que son équipe a perdu (1-2), mais surtout parce qu'il a été ciblé par des cris racistes des supporters adverses en fin de rencontre.

Au point de menacer de quitter la pelouse après avoir envoyé violemment le ballon dans la direction de la tribune. Après quelques minutes d'interruption, la rencontre avait pu aller à son terme.

Et alors que les supporters en question ont nié avoir effectué des cris de singes ("Balotelli est un clown. Il a seulement entendu [ces cris] dans sa tête", a déclaré le chef de la section visée), l'attaquant italien leur a répondu par le biais d'un message publié sur son compte Instagram.

"Cela, mes amis, n'a plus rien à voir avec le foot, peuton y lire. Vous parlez d'une situation historique et politique bien plus grande que vos esprits fermés. Vous devenez fous. Réveillez-vous, ignorants !", s'exclame ainsi l'international italien.

Pour rappel, après avoir vu l'entraîneur du Héllas nier l'existence des cris racistes, Mario Balotelli a reçu de nombreux messages de soutien, à commencer par un en provenance de son précédent club, l'OM, mais également de la part de Blaise Matuidi, lui aussi visé par le passé, ou encore du ministre des sports transalpin, Vincenzo Spadafora.

AS MONACO

Slimani indispensable à la Principauté

Drôle de situation dans laquelle se retrouve l'AS Monaco à chaque fois qu'il est privé des services de son néo-attaquant algérien, Islam Slimani.



En effet, les statistiques montrent que sans le meilleur baroudeur en activité de la sélection algérienne, le club de la principauté française ne parvient pas à gagner le moindre match.

Cela s'est vérifié à nouveau lors de la précédente journée qui a vu Monaco s'incliner sur le terrain de l'AS Saint Etienne par la plus petite des marges.

Dans ce match, l'ancien joueur du CRB a du déclarer forfait pour cause de blessure. Il s'agit du quatrième match en championnat que Monaco aborde sans Slimani depuis que ce dernier a rejoint cette formation en provenance de

Leicester City à titre de prêt.

Au cours de ces quatre matches, les coéquipiers de l'actuel deuxième meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale n'ont remporté aucune victoire, tout en se montrant incapables d'inscrire le moindre but.

Ce n'est pas le cas en revanche quand Slimani est là. A ce propos, les statistiques disent que l'AS Monaco a remporté 4 de ses huit matches auxquels a pris part le longiligne attaquant algérien, avec à la clé 19 buts marqués, soit une moyenne de 2,4 buts par match.

Sur un autre registre, il y a lieu de souligner que Slimani occupe

la tête du classement des meilleurs passeurs décisifs de la Ligue 1 française, confirmant ainsi son début de saison tonitruant.

Avec sept passes décisives délivrées depuis le début de saison, l'attaquant algérien devance notamment le milieu offensif argentin Angel Di Maria et l'ailier gauche français Yoann Court, qui comptent six passes décisives chacun.

Slimani devance également Jeff Reine-Adelaide et Yusuf Yazici, qui comptent quatre passes décisives chacun.

A ses sept passes décisives s'ajoutent cinq buts inscrits en huit rencontres de Ligue 1, faisant

d'Islam Slimani l'un des attaquants les plus performants en France actuellement.

L'international algérien a été prêté à l'AS Monaco cet été par son club anglais Leicester City. Il disposerait d'une option d'achat évaluée à neuf millions d'euros.

Selon les dernières informations, le joueur de 31 ans devrait reprendre prochainement sa place avec Monaco et être par là même apte pour le stage des Verts qui débutera le 11 novembre en cours, et ce, en vue des deux premiers matches des éliminatoires de la CAN-2021 contre la Zambie et le Botswana les 14 et 19 respectivement.

AHLY DJEDDAH

Les débuts compliqués de Belaïli

Le calvaire qu'est en train de vivre l'international algérien Youcef Belaïli au sein de son nouveau club saoudien, Al Ahly de Djeddah, conjugué à une baisse sensible de son niveau, pousse certains à s'interroger si l'enfant d'Oran avait fait le bon choix l'été passé en optant pour ce club.

Sous contrat avec l'ES Tunis jusqu'au 30 juin 2020, Belaïli a rejoint les rangs de la formation saoudienne d'Al Ahly Djeddah SC qui a fait une offre mirobolante devant laquelle le club phare de la capitale tunisienne n'a pu résister.

Du coup, l'ancien joueur de l'USM Alger s'est engagé avec

Ahly SC pour trois ans, soit jusqu'en 2022. Auteur d'une excellente saison avec l'ES Tunis avec lequel il a remporté la Ligue des champions d'Afrique 2019, Belaïli a ainsi entamé une nouvelle expérience en Arabie saoudite où évolue plusieurs internationaux algériens entre autres le gardien Rais M'bolhi (Al Ittifaq) et le défenseur Djamel Belamri (Al-Chabab).

Belaïli (27 ans) était l'un des joueurs clés de l'équipe nationale, lors de la dernière CAN-2019 remportée par les Verts en égypte pour la deuxième fois de leur histoire.

Devenu titulaire à part entière depuis l'arrivée de Djamel Bel-

madi à la tête du staff technique, le natif d'Oran a inscrit deux buts à la CAN-2019, face au Sénégal (1-0) en phase de poules, et à la Guinée (3-0) en 1/8es de finale.

Mais au Ahly Djeddah SC, qui a terminé à la 4e place la saison dernière lui permettant de disputer cette saison la Ligue des champions d'Asie, l'ailier gauche algérien ne parvient toujours pas à retrouver ses marques ni ses repères. Pis, il vient d'entrer en conflit avec son entraîneur.

Sorti en cours du précédent match d'Al Ahly dans le cadre du derby de Djeddah contre l'Ittihad, l'international algérien a pétié les

plombs. Une attitude lui ayant valu une sanction financière de la part de son club.

Dans la foulée, cette situation difficile que traverse Belaïli donne des idées à son ex-club tunisien, l'Espérance, qui souhaiterait le récupérer dès le mois de janvier prochain à titre de prêt.

Une option à laquelle le concerné ne s'opposerait certainement pas, surtout qu'elle lui permettrait de retrouver sa verve, sa place de titulaire en sélection étant sérieusement menacée après le retour en force de Brahimi qui est en train de faire parler de lui dans le championnat qatari.

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'USMA déroute face à la JSS, l'USMBA s'offre la JSK

L'USM Alger s'est imposée facilement ce lundi soir face à la JS Saoura 4 à 1, au stade Omar-Hamadi, en match de mise à jour de la 5e journée du championnat de Ligue 1.

Les Rouge et Noir ont ouvert le score par Meftah sur penalty (13e), avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure grâce à Hamidi cinq minutes plus tard (18e).

En seconde période, le champion sortant a repris l'avantage par Mahious (74e). Le Libyen Ellafi a surgi à la 88e minute pour aggraver la marque encore une fois sur penalty,

avant que Zouari ne donne plus d'ampleur à la victoire des siens (89e).

Grâce à cette victoire, la troisième de rang, le club algérois rejoint le MC Oran, la JS Kabylie, et la JS Saoura, à la troisième place au classement avec 13 points chacun. L'USMA et la JSS comptent un match en moins.

Un peu plus tard au stade du 24-Février de Bel-Abbès, l'USMBA a dominé la JS Kabylie 2 à 1, en mise à jour de la 6e journée.

Les locaux ont pris l'avantage à la 24e minute de jeu par l'intermédiaire d'Ishak Bouda

(1-0, 24e). En seconde période Abdennour Belhocini profitera de la passivité de la défense Canaris pour doubler la mise à l'heure de jeu d'un joli lobe. La JSK, réduira le score cinq minutes plus tard grâce au capitaine Bencheria.

Grâce à cette victoire, l'USMBA se hisse à la 9e place en compagnie du NA Hussein-Dey avec 10 points et encore un match en retard à apurer, tandis que les « Canaris » restent toujours 3es avec 13 unités en compagnie du MC Oran, de la JS Saoura et de l'USM Alger.

AFFAIRE US BISKRA – MC ALGER

Match perdu et huis clos pour l'USB

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi sa décision d'octroyer la victoire (3-0) au MC Alger face à l'US Biskra, dont le match a été interrompu à la 65e minute de jeu pour «jet de projectiles sur le terrain entraînant des dommages physiques à l'arbitre».

Outre cette sanction, l'US Biskra s'est vu infliger deux matches à huis clos, plus une amende de 250,000 dinars, précise la même source. Le club sera également privé de la quote-part due au titre de droits de télévision pour le match en question.

De son côté, le MCA a écopé d'une amende de 100,000 dinars pour «échange de jet de projectiles dans les tribunes des deux galeries sans dommage physique et utilisation de fumigène».

Cette rencontre, disputée le mercredi 30 octobre dernier, entrant dans le cadre de la 9e journée du championnat de Ligue 1 n'est pas allée à son terme. L'arbitre Ahmed Bouzerar a arrêté la partie à la 64e minute après avoir été touché par un projectile.

Après cette décision, le MC Alger rejoint le CR Belouizdad en tête du classement avec 20 points chacun, en attendant le choc mettant aux prises les deux clubs algérois, à l'occasion de la 12e journée de la compétition.

Par ailleurs, l'entraîneur français du CABB Arreridj Franck Dumas a écopé de deux matches de suspension pour «critique publique envers officiel». Les joueurs Akram Djahnit (ES Sétif) et Adel Djerrar (CR Belouizdad) ont écopé chacun de trois matches de suspension, dont un avec sursis, et 30,000 dinars d'amende pour voie de faits.

L'ancien chargé de communication de l'USM Alger Amine Tirmane, démissionnaire, s'est vu infliger six mois de suspension, dont trois mois avec sursis de toute fonction officielle, plus 200,000 dinars d'amende pour violation de l'obligation de réserve.

MEXIQUE

Au moins 9 membres d'une communauté mormone américaine assassinés



Au moins trois femmes et six enfants membres d'une communauté mormone américaine établie dans le nord du Mexique ont été tués dans une embuscade, a annoncé lundi un parent des victimes.

Les corps criblés de balles d'une mère et de ses quatre enfants ont d'abord été retrouvés à bord de leur camionnette calcinée, à bord de laquelle ils se dirigeaient vers la frontière américaine, a déclaré aux médias l'un des chefs de la communauté mormone visée, Julian Lebaron, par ailleurs activiste anti-criminalité et

cousin de la mère de famille assassinée. Deux autres véhicules qui accompagnaient le premier ont été retrouvés plusieurs heures plus tard, avec les corps sans vie de deux autres femmes et de deux enfants à l'intérieur.

Entre cinq et six autres enfants, dont l'un a été blessé par balle, ont réussi à s'échapper et à rentrer chez eux à pied, et une fillette était portée disparue après avoir couru dans les bois pour se cacher, a précisé M. Lebaron, qui a dit ignorer les auteurs et les motivations de l'attaque.

Le procureur de Chihuahua, César

Augusto Peniche, a indiqué pour sa part que le nombre de victimes reste "confus". L'attaque a eu lieu à Rancho de la Mora, à la limite entre les Etats de Chihuahua et de Sonora près de la frontière avec les Etats-Unis, dans une zone infestée de narcotraffiquants et de bandits en tout genre.

La communauté affectée est composée de descendants de mormons ayant fui les Etats-Unis au XIXe siècle pour échapper à la répression de la polygamie, pratiquée au sein de leur religion. De nombreux mormons du Mexique jouissent de la double nationalité mexicaine et américaine.

BRÉSIL

Les leaders indigènes exigent la protection après le meurtre d'un militant

Les dirigeants autochtones ont réclamé lundi la protection de leurs communautés après l'assassinat d'un "gardien des forêts" lors d'une embuscade perpétrée par de présumés exploitants forestiers dans une réserve de l'état du Maranhao en Amazonie (nord-est du Brésil).

Selon les médias, plusieurs chefs indigènes ont manifesté devant la chambre municipale de la municipalité d'Imperatriz, dans le Maranhao, pour dénoncer l'"inaction" des autorités brésiliennes et mettre en garde contre

le risque de nouveaux épisodes de violences à leur endroit.

Paulo Paulino Guajajara, 26 ans, membre du groupe des "gardiens de la forêt", qui protège lui-même l'Amazonie des invasions illégales de terres et de bûcherons, a été abattu vendredi dernier.

Un autre dirigeant autochtone qui l'accompagnait, identifié comme étant Laércio Souza Silva, a été blessé par balle à la main et dans le dos.

Le militant indigène Paulo Paulino et son confrère se trouvaient loin du

village pour se procurer de l'eau quand ils ont été encerclés par au moins cinq hommes armés.

L'attaque est survenue vendredi soir sur le territoire indigène d'Arariboia en Amazonie, à quelque 500 km de Sao Luis, capitale de l'Etat de Maranhao, ont précisé les autorités.

Le ministre de la Justice brésilien, Sergio Moro, a affirmé que la police enquêtait sur l'assassinat. "Nous ferons tout pour amener devant la justice les responsables de ce crime grave", a-t-il indiqué sur Twitter.

DISPARU EN IRAN

Washington offre 20 millions de dollars pour retrouver un ex-agent du FBI

Les Etats Unis ont annoncé lundi une récompense allant jusqu'à 20 millions de dollars pour toute information qui conduirait à la localisation et au retour de l'ancien agent du FBI, Robert Levinson, disparu mystérieusement en 2007 en Iran.

L'administration américaine a aussi imposé de nouvelles sanctions contre des responsables iraniens de premier rang, une décision qui intervient à l'occasion du 40e anniversaire de la

prise d'otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Selon le département d'Etat, le ressortissant américain a été pris en otage en Iran avec l'implication des autorités iraniennes qui, de leur côté, contestent cette version des faits. Le FBI avait déjà offert 5 millions de dollars pour retrouver M. Levinson, ce qui porte à 25 millions de dollars le total de la récompense.

Le département du Trésor américain a, par ailleurs, annoncé des mesures

contre neuf membres influents de l'entourage du guide suprême iranien Ali Khamenei, afin d'empêcher le transfert de fonds à un réseau soupçonné d'oppression contre les opposants aux régimes. Les Etats-Unis ont imposé, la semaine dernière, une série de sanctions contre le secteur de la construction en Iran et l'utilisation de certains matériaux dans le cadre du programme militaire et de missiles balistiques du pays.

GUATEMALA

Le président élu annonce qu'il rompra les relations diplomatiques avec le Venezuela

Le président élu du Guatemala, Alejandro Giammattei (conservateur) a annoncé lundi la rupture des relations diplomatiques avec le Venezuela lorsqu'il prendra ses fonctions le 14 janvier, à l'instar du Salvador voisin. Si le président actuel Jimmy Morales "ne l'a pas fait avant", "nous allons rompre toutes relations avec le Venezuela de Maduro" dès le 14 janvier, a indiqué M. Giammattei qui était interrogé par des journalistes sur la décision de son homologue salvadorien. Celui-ci a ordonné samedi soir l'expulsion de tous les diplomates vénézuéliens dans les 48 heures. Déjà, comme plus d'une cinquantaine de pays, le gouvernement guatémaltèque de M. Morales a reconnu comme président intérimaire du Venezuela le président du Parlement et chef de l'opposition Juan Guaido. Le président élu guatémaltèque a été refoulé le mois dernier à la frontière du Venezuela où il voulait se rendre pour rencontrer M. Guaido. Les autorités vénézuéliennes lui ont fait valoir qu'il avait présenté un passeport italien, que sa visite n'était motivée ni par un séjour touristique ni par des affaires privées, et qu'il n'avait pas été invité par le gouvernement de Caracas. M. Giammattei, un médecin âgé de 63 ans élu en août, a indiqué qu'il voulait à cette occasion inviter M. Guaido à sa prise de fonctions, et demander à M. Maduro la libération des "prisonniers politiques" et "la convocation d'élections démocratiques".

BURKINA

Cinq gendarmes et 5 civils tués dans une attaque dans le Nord

Cinq gendarmes et au moins cinq civils ont été tués lundi lors d'une attaque contre le détachement de gendarmerie de Oursi, localité de la province de l'Oudalan, dans le nord du Burkina, près de la frontière malienne, ont indiqué des sources sécuritaires. "Plusieurs dizaines d'individus armés ont mené une attaque contre le détachement de gendarmerie basé à Oursi lundi vers 03h00 (locales et GMT)", a indiqué une source sécuritaire. "Après plusieurs heures d'échanges de tirs, les assaillants ont réussi à pénétrer dans le camp. Malheureusement on a perdu cinq gendarmes", a précisé la même source. Selon une autre source sécuritaire, au moins cinq civils - des travailleurs d'une société privée - ont également été tués. "Un renfort a été déployé sur les lieux mais les assaillants s'étaient déjà repliés, après avoir également occasionné de nombreux dégâts matériels", dont notamment l'incendie d'un pickup militaire. Selon plusieurs autres sources concordantes, les assaillants ont également emporté un "important stock d'armement et incendié divers matériels". Cette attaque survient la veille d'une rencontre à Ouagadougou du conseil des ministres du G5 Sahel -- dont le Burkina Faso assure la présidence -- sur la mise en oeuvre des décisions prises lors d'un sommet extraordinaire tenu à la mi-septembre dans la capitale burkinabé.

FACE À UN POUVOIR IMPUISSANT

Le Chili entame sa 3e semaine de contestation

La contestation au Chili entame sa troisième semaine avec un appel à un "super lundi" de manifestations face à un pouvoir qui semble impuissant, malgré l'annonce de nombreuses mesures sociales. Si la vie avait timidement repris son cours en début de journée lundi à Santiago, entre bouchons et stations de métro rouvertes, la fin d'après-midi et la soirée ont vu s'animer les points de rassemblements de la mobilisation, à commencer par la plaza Italia, au centre de la capitale, ont constaté des journalistes. Les manifestants répondaient à la convocation à un "super lundi" de manifestations et à un concert de casseroles national qui ont circulé tout le week-end. Lundi matin, des centaines de personnes s'étaient aussi rendues sur les marches des tribunaux, et des chauffeurs de taxi en colère avaient organisé des opérations-escargots contre le prix des péages. D'autres villes, comme Valparaiso ou sa voisine Viña del Mar, restaient également des centres de contestation importants. Révoltés par les inégalités sociales et une élite politique jugée totalement déconnectée du quotidien de la grande majorité des Chiliens, les manifestants réclament notamment une réforme du système de retraites et une révision de la Constitution, tous deux hérités de la période de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), ainsi que de profondes réformes du modèle économique ultra-libéral chilien. La crise sociale, provoquée le 18 octobre par une augmentation du prix du ticket de métro (depuis annulée), a fait 20 morts, dont cinq après l'intervention des forces de sécurité, selon des chiffres officiels. Outre les 20 morts confirmés par le gouvernement, 1.305 personnes ont été blessées, selon l'Institut national des droits humains (INDH), un organisme public indépendant.

FACE À LA MENACE DJIHADISTE AU SAHEL

La France tente de remobiliser

La ministre des Armées, Florence Parly, a réaffirmé l'engagement de la France à aider ses partenaires africains à lutter contre la recrudescence des attaques djihadistes dans la zone sahélienne, mardi à Bamako, troisième étape d'une tournée qui l'a conduite au Tchad, au Burkina Faso et au Mali.

Avant de regagner Paris, Florence Parly devait prendre la parole devant des soldats de la force Barkhane et rendre hommage au brigadier-chef Ronan Pointeau, tué samedi dernier dans un attentat à l'engin explosif contre son blindé dans le nord-est du Mali, revendiqué par la branche locale du groupe Etat islamique (EI).

La défaite territoriale du groupe djihadiste en Syrie et en Irak et la mort de son chef, Abou Bakr al Baghdadi, tué par les forces spéciales américaines le mois dernier, fait craindre une flambée de violences dans d'autres régions et en particulier au Sahel, où les 4.500 soldats français déployés dans le cadre de Barkhane peinent déjà à sécuriser un territoire grand comme l'Europe.

«J'ai renouvelé la détermination de la France à poursuivre ce combat mené courageusement par l'armée malienne contre le terrorisme et (...) notre souhait de pouvoir renforcer notre appui si cela est possible», a déclaré Florence Parly à l'issue d'un entretien avec le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) à Bamako.

«La situation sécuritaire est difficile, les récentes attaques en attestent, (mais) on ne doit pas baisser la garde à un moment aussi dramatique», a-t-elle ajouté.

Ce week-end, au moins 53



soldats maliens ont été tués dans des attaques revendiquées par l'EI au Mali, et les opérations des groupes djihadistes se multiplient au Burkina Faso voisin, sur fond de conflits communautaires.

“ACCOMPAGNEMENT” ET “PATIENCE”

Dans ce contexte, «il était important de faire le point sur les besoins de nos partenaires en matière de sécurité, notamment le Burkina Faso» où l'armée française intervient à partir de ses bases au Mali et au Niger, et qui héberge le quartier général des forces spéciales françaises Sabre, dit-on au ministère des Armées à Paris.

Florence Parly a martelé à

chacune des étapes de sa tournée sahélienne l'importance de «l'accompagnement» par la France des armées africaines, notamment celles du G5 Sahel (regroupant outre les trois pays visités, le Niger et la Mauritanie) que Paris s'efforce tant bien que mal de rendre plus opérationnel.

«Barkhane ne s'enlise pas. Barkhane s'adapte en permanence. Barkhane se transforme pour (...) mieux accompagner les forces africaines dans leurs opérations», a assuré la ministre dimanche à N'Djamena, centre opérationnel de l'opération française, en vantant la «montée en puissance» du G5 Sahel illustrée selon elle par une récente opération au Niger.

«C'est un combat dans lequel il faut faire preuve de patience. Il faudra du temps pour construire la résilience des forces locales», a-t-elle toutefois concédé.

Pour améliorer l'efficacité de son dispositif et du soutien aux armées locales, la France espère convaincre davantage de ses partenaires de l'Union européenne de participer à la «task force» de forces spéciales qu'elle s'emploie à mettre en place en zone sahélienne, souligne-t-on au ministère des Armées.

La force Barkhane doit parallèlement recevoir d'ici la fin de l'année du matériel modernisé, dont, pour la première fois, des drones Reaper armés.

SELON UN REPRÉSENTANT TURC

La Turquie a capturé la sœur d'Abou Bakr al Baghdadi

La Turquie a capturé dans le nord de la Syrie la sœur d'Abou Bakr al Baghdadi, le chef du groupe Etat islamique (EI) mort le mois dernier lors d'un raid des forces spéciales américaines, a déclaré à Reuters un haut représentant turc. Rasmia Awad, âgée de 65 ans, a été arrêtée lors d'une opération menée aux abords d'Azaz, ville située près de la frontière syro-turque que contrôlent les forces d'Ankara, a déclaré le représentant. Awad était accompagnée de cinq enfants au moment de sa capture, a-t-il précisé.

«Nous espérons réunir une mine de renseignements de la part de la sœur de Baghdadi sur le fonctionnement interne de l'EI», a-t-il dit.

Reuters n'a pas pu vérifier dans l'immédiat si Awad, pour laquelle peu d'informations indépendantes sont disponibles, a été capturée.

L'EI a confirmé la mort de Baghdadi et annoncé la nomination d'un nouveau chef, Abi Ibrahim al Hashemi al Qourashi

BELGRADE ET PRISTINA

Moscou rejoindra les négociations sur le Kosovo «tôt ou tard»

Les négociations entre Belgrade et Pristina sur le Kosovo pourraient être relancées selon de nouvelles conditions. Des experts estiment que la participation de Moscou à ce processus serait logique.

En 1999 le conflit armé entre, d'une part, les séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo et, de l'autre, l'armée et la police de la Serbie, a conduit aux bombardements de la Yougoslavie (qui comprenait à l'époque la Serbie et le Monténégro) par l'Otan.

En mars 2004, des Albanais kosovars ont organisé des pogroms, entraînant un exode massif des Serbes de ce territoire et la destruction de nombreux monuments historiques et culturels serbes. Les structures albano-kosovares de Pristina ont proclamé unilatéralement leur indépendance de la Serbie le 17 février 2008. La république autoproclamée n'est pas reconnue par la Serbie, la Russie, la Chine, Israël, l'Iran, l'Espagne, la Grèce et de nombreux autres États.

Sous la pression de Bruxelles et afin de se rapprocher de l'UE, ainsi que

pour faciliter la vie des citoyens serbes sur ce territoire, le gouvernement serbe a été contraint d'entamer en 2011 des négociations sur la normalisation des relations avec les Albanais du Kosovo avec la médiation de l'UE. Cependant, après l'instauration par les autorités de Pristina de taxes de 100% sur les produits de Serbie et de Bosnie-Herzégovine en novembre 2018, le dialogue a été suspendu.

«Les négociations (entre Belgrade et Pristina, ndr) ont cessé à cause des Albanais, ils n'acceptent aucune concession. La Serbie dit que tant que les Albanais ne feront pas eux aussi des concessions, il n'y aura pas de négociations», a fait savoir à Sputnik Elena Gouskova, directrice du Centre d'études de la crise balkanique contemporaine de l'Institut d'études slaves affilié à l'Académie des sciences de Russie, experte du Conseil russe pour les affaires internationales. Le pouvoir en UE change actuellement, et selon elle, un dîner d'adieu a été organisé avec ceux qui participaient depuis longtemps aux négociations entre Pristina et Belgrade.

«De nouvelles personnes vont arriver et les négociations pourraient reprendre selon de nouvelles conditions. Mais Belgrade a clairement déclaré qu'avant toute chose il fallait lever les taxes de 100% sur les produits importés de Serbie par les Albanais, et qu'il fallait garantir les droits des Serbes au Kosovo-et-Métochie, déterminés par l'Accord de Bruxelles de 2013. Mais il n'y a aucun signe de la part des Albanais. Ils ne veulent pas parler d'un échange de territoires, accorder des droits aux Serbes au Kosovo-et-Métochie ou encore lever les taxes. Mais des élections s'y sont déroulées et les nouvelles structures politiques, les nouveaux représentants, pourraient se tourner vers Belgrade. Les perspectives de telles négociations existent», explique Elena Gouskova.

D'après cette dernière, il serait tout à fait pertinent de faire participer Moscou au dialogue sur le processus de paix au Kosovo.

«En ce qui concerne la participation de Moscou, cela arrivera tôt ou tard dans un tel ou tel format. Le format actuel sous-entend, comme le disait

l'administration sortante de l'UE sous la direction de (Federica) Mogherini, que toute solution qui sera trouvée par Belgrade et Pristina devra être approuvée par le Conseil de sécurité des Nations unies - elle ne pourra donc pas être adoptée sans l'accord de la Russie quoi qu'il arrive. C'est pourquoi une certaine participation de la Russie est prévue dans tous les cas», a estimé, pour sa part, Ekaterina Entina, chercheuse au département d'études de la mer Noire et de la Méditerranée de l'Institut de l'Europe affilié à l'Académie des sciences de Russie.

L'experte a rappelé que les Serbes avaient déjà exprimé plusieurs fois leur volonté de faire participer Moscou au dialogue.

En ce qui concerne l'intensification des négociations, comme l'a noté l'interlocutrice de l'agence, c'est plus que désirable pour Moscou et Belgrade, voire même pour Pristina. Mais les deux expertes trouvent peu plausible que Moscou devienne une plateforme de négociations sur le dossier kosovar. D'après Elena Gouskova, les Albanais du Kosovo ne l'accepteraient pas

PENSÉE POLITIQUE

Le débat sur la critique de la raison arabe

Le Grand débat qui secoua les intellectuels du monde arabe dans les années 1980, et qui n'est pas encore clos, bien que M. Al-Jabri soit décédé, a donné lieu à l'élaboration de nombreux essais d'interprétation et de compréhension de ce qui caractérise la raison arabe.

Par Sylvain Mercadier

1) Le débat Al-Jabri/Hanafi, thèmes et critiques

a). Ayant initialement recouru au prisme marxiste, Muhammad Abid al-Jabri and Hassan Hanafi, en vinrent à conclure que la clef de compréhension de la pensée arabe est d'ordre culturelle et intellectuelle. Déniant tout lien entre condition matérielle et pensée, Hanafi and Al-Jabri commencèrent un échange en 1989, qui fut par la suite publié sous le nom de "Hiwar al-maghrib al- mashriq", que l'on peut traduire par "Le dialogue Est/Ouest". Ainsi, on peut voir que ce débat s'inscrit dans la rhétorique jabrienne opposant la pensée gnostique et l'autrationaliste, la première étant représentée par Hassan Hanafi, et la deuxième par Mohamed al-Jabri. Mohammed Al-Jabri critiqua la pensée de Hanafi sur la ligne de son attachement à un schéma de pensée "Orientale" (au sens Jabirien du terme), issue du courant amorcé par Ibn Sinna et Al-Ghazali, et teinté de la rhétorique mystique et illuminationniste. Hanafi répondit à cela en arguant que Al-Jabri était enfermé dans un schéma de pensée occidental. Une part importante de leur débat se focalisa sur la question de la figure d'Ibn Rushd. Là où Al-Jabri soutint l'indépendance du rationalisme Rushdien quant à la religion, dans le cadre du développement de la jurisprudence islamique, Hassan Hanafi s'intéressa au caractère religieux du rationalisme Rushdien.

b. critiques

Au-delà de ce dialogue de sourds, il est intéressant de noter que malgré les nombreuses antagonismes entre ces auteurs, ils se rapprochèrent toutefois sur la question du sécularisme. "L'islam n'est pas une religion que l'on peut séparer de l'État !" avançait ainsi Al-Jabri. Al-Jabri soutient que c'est un fait historique que l'islam s'est formé au sein d'un monde arabe comme religion et comme État. Mais il admet néanmoins que l'État dans sa forme même, n'est pas explicite dans le texte du Coran ou dans les hadiths du prophète. Plutôt, la structure d'un quelconque État est un choix des musulmans. C'est pourquoi il avance que comme l'islam est intrinsèquement lié à l'histoire des arabes, l'islam fait partie intégrante de l'esprit arabe et s'inscrit donc naturellement dans la base de la communauté arabe. L'islam spirituel pour les arabes musulmans et l'islam civilisationnel pour les Arabes, Musulmans ou pas. Cet argument est récurrent chez ce penseur. La question du sécularisme dans le monde arabe est faussée dès le départ selon Michael Bowers, dans le sens où elle exprime les besoins en référence à des catégories qui ne lui correspondent pas. Le besoin d'indépendance au sein d'une identité nationale, le besoin de démocratie protégeant le droit des minorités, et le besoin d'une pratique rationnelle de l'action politique. Ce sont toutes des catégories objectives au sein du monde arabe. Cependant, elles perdent leur justification et nécessitent lorsqu'elles s'expriment au travers d'un slogan ambigu comme celui du sécularisme, Bowers va plus loin en disant : "Le développement dans le temps d'une perspective séculière vers une position faisant de plus en plus de place à une authenticité islamique (comme Al-Jabri) ou à la tentative de placer ce sécularisme dans une vision de l'islam gauchisante peut s'interpréter comme un véritable retrait du sécularisme. Le philosophe syrien Sadiq Jalal Al-Azm critiqua de manière similaire ce qu'il identifiait comme la visée révisionniste Arabe de la pensée politique. Et l'associa à une réaction à la révolution iranienne. Il soutient que la ligne de pensée de Hanafi constitue une forme d'orientalisme renversé. Selon Al-Azm, la thèse centrale de cet orientalisme renversé est que "le salut national tant prisé par les Arabes depuis l'occupation napoléonienne de l'Égypte n'est à rechercher ni dans le nationalisme séculier (qu'il soit radical conservateur ou libéral), ni dans le communisme révolutionnaire, le socialisme ou autre courant-

Marxiste, mais dans un retour à l'authenticité de ce qu'ils appellent l'islam politique populaire. Cela prouve leur vision non moins réactionnaire, mystifiante anhistorique et antihumaniste que l'orientalisme lui-même".

2) XXIe siècle : Approches de deux penseurs modernes

Ces dernières années, d'autres penseurs arabes, notamment résidant aux États-Unis, sont également attachés à l'analyse du discours Jabirien et du débat sur la pensée arabe. Nous traiterons ici des développements apportés par Joseph Massad et Aziz Al-Amzama. Joseph Massad, dans les pas d'Edward Said analysés dans l'introduction à son ouvrage "Desiring Arabs" le rapport des intellectuels Arabes au temps, Joseph Massad en vient à critiquer le fond de la rhétorique des détracteurs quant à la pensée arabe. Il accuse certains intellectuels arabes d'avoir un discours passiviste. Par là même, il fustige le retrait des thématiques économiques quant au retard arabe, remplacées par la rhétorique culturaliste. Les mots de Turath, Nukkus (régression) takhalluf (retard) bissent, selon lui, le débat. Il remarque également l'impersistence de l'influence de l'orientalisme et des taxonomies colonialistes dans la production intellectuelle arabes. Le défi de la modernité amorcé par l'entreprise Napoléonienne en Égypte n'a pas abouti. Il analyse plus en détail le rapport à la temporalité, centralisé autour des thèmes de retard, d'avancée, etc. Il analyse les effets de la défaite de 1967 un peu à la manière de Tarabishi, comme ayant instigué une crispation sur les thèmes culturalistes, une "névrose" intellectuelle ayant abouti à un rejet des valeurs de la Nahda, désormais accusé de tous les maux. Cependant, il voit ce développement comme une erreur. La modernisation par l'industrialisation aurait selon lui été le véritable aboutissement. Si il y a un retard donc, il est surtout d'ordre structurel, et influe sur la compréhension du retard matériel et politique. Mais l'approche Culturaliste comme la propose Al-Jabri ne propose aucune solution puisqu'elle enferme la réflexion sur la turath dans une approche contemporaine. Tarabishi également est vu par Massad comme prisonnier d'un certain schéma évolutionnaire, il serait incapable de sortir d'une vision anticolonialiste et infantilisante de la finalité du monde arabe serait l'accès à l'âge adulte". Tarabishi aurait élaboré une similitude entre l'Homme Malade d'Ottoman du début du XXe siècle et le monde arabe contemporain. Néanmoins, il est peu clair selon Massad, si Tarabishi préconise les mêmes remèdes utilisés pour "soigner" le mal. Plus loin, il accuse Tarabishi d'avoir soutenu que les "pré requis à la démocratisation est dans le développement d'une culture de la démocratie", soit disant une carence dans le monde arabe selon lui, et ce que réfute Massad. Plus encore, il lui proposerait pour arriver à cela de déléguer les droits de vote aux intellectuels pour arriver à une révolution culturelle. Massad critique également Al-Jabri, qu'il dénonce pour avoir avancé que "il n'y a pas eu d'évolution à la suite des efforts de la nahda; c'est donc un système statique condamné à tourner en rond, n'ayant fait que marquer une époque". La pensée Arabe serait au point mort, ou plus exactement la culture arabe serait prisonnière de ses tautologies. Face à cette affirmation, Joseph Massad préconise d'aborder l'héritage avec la vision contemporaine pour éviter une vision passiviste du présent, ce serait là une véritable Renaissance et les prémices d'un "siècle des Lumières" arabe.

Le schéma temporel central (celui du "retard" face à la modernité), n'est pas selon lui une question de démocratie basé sur un modèle européen ou américain. Les raisons pour un positionnement temporel si navrant à caractère culturel ne peut donc que se transcender culturellement. La persistance d'une idéologie évolutionniste sur le plan temporel ne reconnaissant de changement qu'au travers d'une

dyade Turath/Modernité, comme le prône Al-Jabri ne mène nulle part. Massad veut donc dissocier les deux, soutenant que si l'on veut vraiment atteindre un âge des lumières, on ne peut le faire au travers de "pérégrination temporelles". Et que l'étude la Nature de l'homme passe par l'application d'une stricte rationalité. b. Aziz Al-Azmeh, contre le discours traditionaliste. Pour son argumentation, Aziz Al-Azmeh soutient que "l'association d'une pensée moderniste et traditionaliste à la fois est pernicieuse". Ainsi, les arabes devront se sortir de leur "addiction à la contemplation", au concept du "soi homogène" et arriver à une conscience de la complexité des sociétés et de leurs différences, notamment temporelles. Cela passe également par un dépassement de la nostalgie d'un passé idéalisé. En ce sens, Aziz Al-Azmeh déplore l'absence de débat sain pour cibler les causes du retard et de la pensée socio-économique dans le monde arabe, de critères économiques ou de questions sur le rôle que joue le capital dans ce retard.

3) Alexander Abdennour, ou l'ontologie de la pensée arabe

Avec une approche épistémologico-cognitive sans précédents, Alexander Abdennour va s'efforcer d'isoler les traits caractéristiques de la pensée Arabe. Au-delà des schémas réductionnistes comme celui de Raphaël Patai, qui dans son ouvrage "The Arab Mind" fait appel à des caractéristiques anthropologiques et des raccourcis compromettant son entreprise scientifique qui ne vise qu'à inventer une personnalité Arabe modale, au-delà également de l'entreprise culturaliste d'Al-Jabri, fondée sur des recherches de l'intellect Arabe depuis les premiers siècles de l'islam, Abdennour va se baser sur un ensemble d'outils nouveaux lui permettant d'identifier un "style" ou schéma de pensée Arabe. Les questions de modernité ou de sécularisation ne sont, comme on peut le voir plus à l'ordre du jour. Néanmoins, l'apport d'Alexander Abdennour est conséquent. Comme nous allons le voir.

a. Interprétation du débat sur la critique de la raison arabe

Alexander Abdennour soutient que Al-Jabri a failli de manière drastique à élaborer ce qu'il prétend faire, soit amorcer le pas vers une modernité arabe. Selon lui, Al-Jabri ne s'appuie que sur des sources écrites et intellectuelles, analyse les efforts individuels influencés par leurs propres idiosyncrasies des élites et néglige toute une partie de la pensée populaire.

Le répertoire oral et de la vie de tous les jours est absent de son étude, alors qu'il est pourtant primordial (cela inclut la littérature, les journaux, les discours d'hommes politiques etc...) à la compréhension globale du caractère épistémologique de l'entité arabe. De la sorte, il cite Foucault qui avance :

L'esprit peut être analysée dans chaque manière de penser, d'agir, de se comporter, au travers desquels les individus apparaissent et se meuvent comme des sujets de l'apprentissage, comme des sujets éthiques et juridiques, comme des sujets conscients d'eux-mêmes et des autres". Les trois thèmes phares de sa classification des orientations intellectuelles (Bayan, Burhan, Orfan) ne sont pas selon Abdennour, des systèmes de pensée. Il diagnostique une réélocution en sciences cognitives de la part d'Al-Jabri. En effet, et toujours selon lui, c'est la volonté d'interpréter, de rationaliser ou "d'ésotériser" qui ont amené à l'élaboration de tel ou tel discours. Burhan Bayan et Orfan sont donc rien d'autre que des distinctions-classificatoires constituant des qualificatifs épistémologiques utiles de l'activité intellectuelle.

Le rapprochement opéré par Al-Jabri entre penseur et pensées est trop ambitieux selon Abdennour. Il manque de concepts théoriques pour établir des liens entre des époques trop distantes. Ajouté à cela un manque de parcimonie, voire un véritable parti pris, et silences subjectifs de manière à ne pas contredire sa



thèse de départ.

En conclusion brève et cinglante, Alexander Abdennour ne peut s'empêcher de déclarer : "ce projet de 2000 pages ne vaut pas mieux qu'une rétrospective et une analyse descriptive des écrits des penseurs Arabes classiques

"b. L'approche cognitive d'Abdenour comme dépassement des prismes culturalistes

C'est ainsi que Alexander Abdennour se lance dans un imposant exposé des particularités-scientifiquement identifiées de l'esprit Arabe. Au-delà de tout parti pris culturaliste ou développementaliste, Abdennour nous livre un travail sur les spécificités du système cognitif que l'on peut identifier chez les Arabes. Cette recherche empirique nous amène à une toute autre conception de ce qu'est la raison arabe. Avec des caractéristiques relativement différenciables des autres systèmes de pensée (identifiées comme le modèle Anglo-Saxon, le modèle Germanique, le modèle Français entre autres...). Inspiré par les travaux d'Ali Al-Wardi, sociologue irakien, qui étudia la dualité du comportement irakien, inspiré par les valeurs bédouines et nomades de bravoure et d'insoumission d'une part, et par les spécificités élaborées dans l'espace citadin, où les rapports sociaux sont différents, Al-Wardi conclut que ces deux modèles de sociétés qui cohabitent, ont forgé dans le caractère irakien des valeurs à la fois complémentaires et antinomiques. Alexander Abdennour enfin, est partisan d'une approche socio-économique permettant de mesurer l'impact des instabilités économiques et politiques sur les Arabes. Cela étant particulièrement utile puisque le monde arabe en général est sujet à ces instabilités depuis des générations.

Conclusion

Dans notre développement, nous avons tenté de rendre palpable les spécificités de la thèse de Mohammed Abed Al-Jabri. Sa Critique de la raison arabe, entamée en 1985, et aboutie en 2001, est un long recueil de plus de 2000 pages tentant d'identifier les traits particuliers qui régissent le fonctionnement du raisonnement dans différentes régions du monde arabe. Après avoir dissocié l'approche rationaliste, assimilée à l'occident arabe, d'une rhétorique plus abstraite, qu'il associe au Mashreq, Al-Jabri conclut que la relève du monde arabe en terme de modernité intellectuelle ne peut être qu'Averroïste, c'est-à-dire inspirée de la pensée rationaliste et islamique, concernant l'élaboration d'un État arabe abouti. Nous avons vu comme sa vision culturaliste avait subi l'assaut de nombreux penseurs arabes depuis ses publications, car elle semble donner le flanc à la critique de manière un peu trop facile. Enfin, nous avons identifié les facteurs manquant à l'analyse de Mohammed Al-Jabri: une approche multifactorielle réunissant éléments économiques, politiques, sociologiques, cognitifs et matériels. On peut espérer que ce débat se refermera sur une note moins culturaliste, grâce aux efforts d'intellectuels responsables, parvenant à cibler les enjeux réels du monde arabe et à éclairer les décideurs du monde arabe et du monde entier que l'esprit arabe n'est pas irrationnel par nature. Comme le dit si bien Alexander Abdennour, "Beaucoup de bonnes choses résultent d'un effort authentique de compréhension".

MALADIES
INFECTIEUSES

Rougeole : le virus encore plus dangereux qu'on ne l'imaginait

Des chercheurs de Harvard ont découvert que le virus de la rougeole effaçait une partie de la mémoire de notre système immunitaire, nous rendant aussi fragiles que des nouveau-nés.

Le virus de la rougeole remet notre horloge immunitaire à zéro et toute la protection que l'on a obtenu au fil des infections virales et bactériennes est réduite quasiment à celle d'un nouveau-né" vient d'expliquer le Pr Stephen Elledge, professeur de génétique à l'École de médecine de Harvard (États-Unis). En outre, le virus entrave également la capacité de l'organisme à créer de nouveaux anticorps contre les maladies qu'il

va rencontrer par la suite.

Pour cette étude, les chercheurs ont analysé le sang de 77 enfants néerlandais non vaccinés qui avaient été infectés par la rougeole en 2013. Ils ont découvert que le virus avait éliminé entre 11% et 73% de leurs anticorps. Ces anticorps sont des cellules qui mémorisent les rencontres avec les virus et les bactéries et qui aident l'organisme à éviter les infections à répétition.

"Nous savions que les cellules

immunitaires ne sortaient pas indemnes de leur rencontre avec le virus de la rougeole mais nous ne savions pas à quel point elles pouvaient être touchées" a déclaré le Pr Elledge. L'analyse du sang des enfants a en effet également montré que leur système immunitaire avait été ramené à un état immature, entravant la capacité de l'organisme à réagir à de nouvelles infections. Cette étude vient d'être publiée dans la revue Science.

HYPERTENSION

Le premier traitement n'est pas forcément le bon

Une étude portant sur 5 millions de patients laisse entendre que le traitement donné en première intention pour stabiliser la tension n'est pas forcément le plus adapté.

Dans le traitement de l'hypertension artérielle, les médecins peuvent avoir recours à plusieurs familles de médicaments mais ce sont les inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (ECA) qui sont le plus fréquemment prescrits en première intention.

Or, une étude de l'Université de Columbia (États-Unis) portant sur 5 millions de patients, montre que ces médicaments ne sont pas forcément les plus efficaces, car ils augmenteraient le risque d'AVC et d'infarctus.

Pour savoir quels étaient les anti-hypertenseurs les plus prescrits, les chercheurs ont recruté des patients en Allemagne, au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis. Dans près de la moitié des cas (48 %), les inhibiteurs de l'ECA ont été le premier médicament prescrit, alors que les diurétiques thiazidiques n'ont été prescrits en première intention que dans 17 % des cas. Or, les patients sous diurétiques thiazidiques ont présenté 15 % en

moins de crises cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux ou d'hospitalisations pour insuffisance cardiaque. Le nombre d'effets indésirables était également plus faible.

Au vu de ces découvertes, les chercheurs américains ont estimé que 3100 accidents cardiovasculaires majeurs auraient pu être prévenus si les patients avaient été traités avec un diurétique thiazidique plutôt qu'avec un inhibiteur de l'ECA. Ils espèrent que leur étude aidera les médecins lors de la première prescription de médicaments anti-hypertenseur, notamment chez les patients n'ayant pas d'autre risque cardiovasculaire associé.

Le trouble dépressif majeur (TDM), qui touche environ 6 % des adultes dans le monde chaque année, est difficile à prendre en charge. Malgré une grande variété de traitements médicaux ou psychologiques, environ 3 patients sur 10 présentent une dépression résistante aux médicaments. En outre, un grand nombre de patients sensibles aux traitements présentent des taux de rechute et de récurrence élevés. Les médecins sont donc sur la piste de nouveaux traitements, comme la

kétamine par exemple.

Plusieurs études récentes ont mis en évidence des taux élevés de marqueurs inflammatoires chez les patients atteints de dépression. Les chercheurs chinois ont donc mené une méta-analyse afin de comparer l'efficacité et la sécurité des anti-inflammatoires par rapport à un placebo, soit en monothérapie, soit en traitement d'appoint chez les patients atteints de TDM. Parmi les traitements anti-inflammatoires retenus, il y avait l'aspirine, les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS), mais aussi les statines, les acides gras oméga-3 ou les corticostéroïdes.

"Notre revue systématique et notre méta-analyse suggèrent que les anti-inflammatoires exercent un effet antidépresseur dans le traitement du TDM et qu'ils sont généralement sans danger avec des taux d'effets indésirables similaires à ceux du placebo. Cependant, en raison de l'évolution chronique de la maladie, la qualité de vie et les effets indésirables doivent faire l'objet d'études approfondies dans le cadre d'essais cliniques randomisés de haute qualité avec un suivi à long terme" concluent les chercheurs.

LES BONS ALIMENTS

Un avocat par jour contre le "mauvais" cholestérol

Encore une bonne raison d'être fan de l'avocat ! On le savait déjà protecteur contre le syndrome métabolique, hydratant pour la peau et les cheveux, bon pour la ligne, riche en vitamines E et B, en magnésium, en potassium... Voilà maintenant que, selon une étude de la Penn State University (aux États-Unis), l'avocat pourrait également nous protéger contre le "mauvais" cholestérol.

Les chercheurs américains ont travaillé avec un groupe de 45 adultes en surpoids ou en situation d'obésité. Les participants ont été séparés en 3 groupes : durant 5 semaines, le premier groupe a suivi un régime très pauvre en graisses, le second groupe a suivi un régime pauvre en graisses et le troisième groupe a suivi un régime pauvre en graisses mais avec consommation d'un avocat par jour.

Verdict : au terme de l'expérience, les chercheurs ont observé des taux de cholestérol LDL (le

"mauvais" cholestérol qui contribue à la formation de plaques d'athérome, ce qui peut entraîner un infarctus du myocarde) plus faibles chez les participants du troisième groupe.

D'après les scientifiques, ce sont les vertus antioxydantes de l'avocat qui permettent son action contre le cholestérol LDL : l'avocat contient en effet de la lutéine et de la zéaxanthine, deux antioxydants connus. Un avocat par jour, donc, pourquoi pas !

Un avocat par jour, oui, mais comment ? On peut déguster l'avocat en salade (avec du pamplemousse, par exemple), sous la forme de guacamole ou de dips végétariens (avec une sauce sucrée-salée, par exemple), de tartinade ou de soupe froide (avec de la menthe, par exemple), ou encore en verrine. Le saviez-vous ? En version sucrée, l'avocat peut remplacer le beurre dans les préparations sans en changer le goût!

MALADIES
NEUROLOGIQUES

Pourra-t-on prédire la maladie d'Alzheimer dès 8 ans?

Selon les chercheurs de l'University college de Londres, le résultat aux tests de mémoire et de réflexion réalisés par des enfants de 8 ans pourraient être l'indice de futurs troubles cognitifs.

Les chercheurs de l'Université college de Londres (Grande-Bretagne) ont comparé les résultats aux tests de mémoire et de réflexion que des enfants, alors âgés de 8 ans, avaient réalisés en 1954, avec ceux de tests réalisés aujourd'hui par ces enfants devenus des seniors. Ils ont découvert des similitudes entre les tests réalisés par les enfants et les seniors.

"Par exemple, un enfant dont les performances cognitives figuraient dans les 25 % supérieurs reste dans les 25 % supérieurs à 70 ans" souligne cette étude publiée dans la revue Neurology.

Au total, 502 personnes nées la même semaine en 1946 ont subi une évaluation cognitive entre 69 et 71 ans. Un test, similaire à celui qu'elles avaient réalisé dans leur enfance, consistait à examiner divers arrangements de formes géométriques et à identifier la pièce manquante parmi cinq options. D'autres tests ont permis d'évaluer des compétences telles que la mémoire, l'attention, l'orientation et la fluidité verbale. Le niveau d'éducation et le statut so-

cio-économique ont aussi été pris en compte.

"Comprendre ce qui influence les troubles cognitifs à un âge avancé est important si nous voulons déterminer les facteurs qui peuvent être modifiables au cours de la vie" a déclaré le Pr Jonathan Schott, principal auteur de l'étude.

Après les tests cognitifs, les participants ont passé une tomographie par émission de positrons (TEP) pour déterminer s'ils présentaient des plaques bêta-amyloïdes dans le cerveau (l'un des signes cliniques associés à la maladie d'Alzheimer). Ceux qui présentaient ces plaques dans le cerveau présentaient également des scores plus faibles aux tests cognitifs.

Les médicaments anti-inflammatoires, comme l'ibuprofène ou l'aspirine, auraient des effets sur les symptômes du trouble dépressif majeur.

Des chercheurs de l'Université de Wuhan, en Chine, ont passé en revue 30 études regroupant 1610 patients qui portaient sur les effets des anti-inflammatoires sur les symptômes de la dépression. Leurs conclusions, publiées dans le Journal of neurology, montrent que l'aspirine ou l'ibuprofène seraient efficaces dans le traitement du trouble dépressif majeur.

Une étude pourrait expliquer l'origine de la douleur du membre fantôme

Une récente étude s'est penchée sur les raisons de la douleur du membre fantôme, phénomène pour lequel les médecins n'ont à ce jour pas d'explication certaine. Il provoque chez 90% des patients amputés une vive douleur, ressentie dans le membre manquant. Dr. Max Ortiz Catalan livre une théorie prometteuse : la cause serait "l'enchevêtrement stochastique".

Des picotements sévères, des crampes et des sensations de brûlures... mais sur un membre qui n'existe plus. Les douleurs sont bien réelles, mais il s'agit d'une illusion. C'est l'expérience quotidienne de nombreuses personnes ayant subi une amputation. Elle porte un nom : la douleur du membre fantôme.

A ce jour, les médecins ne savent pas précisément l'expliquer. Pour certains, la raison se cache derrière la mémoire du corps, qui conserve des années durant les stigmates du traumatisme. Mais selon une récente étude, l'origine de la douleur du membre fantôme pourrait être plutôt neurologique. Publiée dans la revue *Frontiers in Neurology*, elle pourrait aider à comprendre son origine et ouvrir la voie vers un meilleur traitement. Pour conduire ses recherches, Dr. Max Ortiz Catalan de l'Université technologique de Chalmers, en Suède, s'est inspiré des nouvelles méthodes permettant de soulager la douleur : la machine learning et la réalité augmentée.

"Les neurones ne sont jamais complètement silencieux"

En effet, de multiples expériences montrent qu'il est possible de tromper le cerveau pour soulager cette douleur. En attachant des électrodes à l'extrémité du membre amputé, il est possible de récupérer les signaux nerveux, que le cerveau envoie continuellement au membre manquant. Ces données nourrissent des algorithmes d'intelligence artificielle,



qui se chargent de les traduire à l'écran. Le patient peut alors voir un membre s'animer comme s'il s'agissait de son membre biologique. Un ingénieux tour de passe-passe qui provoque une diminution conséquente de la douleur chez le patient. Inspiré par ces travaux, auxquels il a contribué, Dr. Catalan a émis une théorie pour expliquer la nature de cette douleur fantôme : celle de "l'enchevêtrement stochastique". Une appellation complexe pour décrire l'idée qu'après une amputation, le circuit nerveux hors d'usage s'enchevêtre et s'em-

mêle avec les autres réseaux nerveux. En l'occurrence, celui de la perception de la douleur.

"Imaginez que vous perdez votre main. Cela crée un trou béant dans votre cerveau et cela laisse votre système nerveux sans emploi. Il devient désœuvré, mais pas silencieux", souligne le scientifique.

Un pas de plus vers un traitement plus adapté

Selon lui, les neurones ne sont jamais complètement silencieux. Et lorsqu'ils se retrouvent sans

emploi, ils peuvent se mettre à envoyer des signaux de manière aléatoire.

Suivant la règle de Hebb qui veut que "des neurones qui s'excitent ensemble se lient entre eux", cette nouvelle théorie explique également pourquoi toutes les personnes amputées ne souffrent pas de la douleur du membre fantôme. L'aspect aléatoire, stochastique, laisse penser que ces envois de signaux ne se lient pas de manière systématique au système nerveux.

Cette nouvelle théorie pourrait aider à lever le voile sur quelques

mystères entourant la douleur du membre fantôme. Et avec le traitement adapté, apporter un soulagement certain aux personnes ayant subi une amputation.

Actuellement, le soulagement de la douleur des personnes amputées ne se fait qu'à l'aide d'un traitement médicamenteux stimulant la production d'endorphines. Les patients peuvent également suivre la thérapie du miroir, qui aide à apaiser momentanément le système nerveux. Ou bien des thérapies cognitives, à l'aide de relaxation et de méditation.

Un épisode El Nino pourrait survenir d'ici à la fin de l'année

La probabilité que survienne un épisode El Nino d'ici à la fin de l'année est de 70%, a indiqué l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

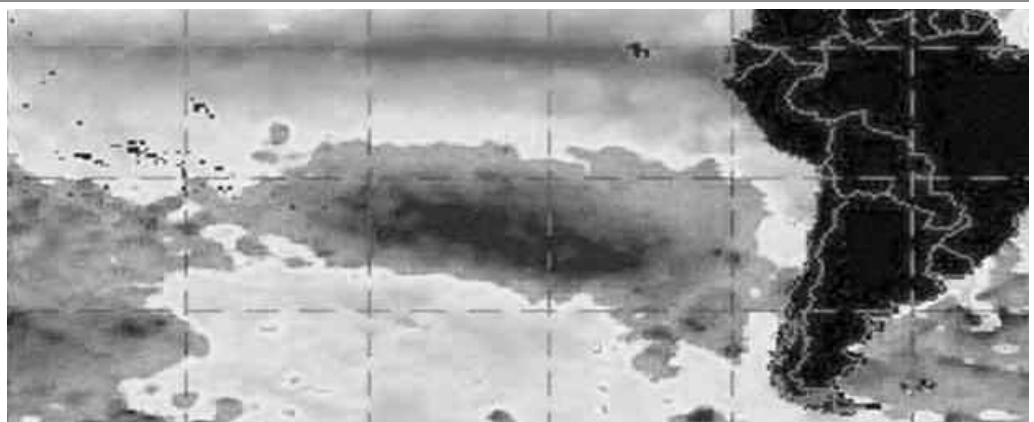
"Il est encore difficile de prédire son intensité, mais le scénario d'un Nino de forte intensité est peu plausible", a précisé l'agence météorologique de l'ONU dans son dernier bulletin publié lundi. Le phénomène naturel El Nino, ou Oscillation australe (ENSO), exerce une grande influence sur les conditions météorologiques dans de nombreuses régions du monde.

Il est caractérisé par des fluctuations de la température de surface de la mer dans le Pacifique équatorial, qui sont associées à des variations de la circulation atmosphérique.

Les avancées en termes de compréhension et de modélisation d'ENSO, rendues possibles par de vastes programmes d'observation, ont permis d'améliorer les capacités de surveillance et de prévision et d'aider par conséquent la société à se préparer aux risques - fortes pluies, inondations, sécheresses - inhérents à ce phénomène, qui a aussi une incidence sur la température moyenne.

Selon l'OMM, le changement climatique influe sur la dynamique traditionnelle des phénomènes El Nino et La Nina et sur leur impact.

"L'année 2018 a débuté par un épisode La Nina de faible intensité, mais le refroidissement induit par ce phénomène n'a pas suffi pour atténuer la tendance générale au réchauffement : cette année est en effet en passe de figurer au palmarès des plus chaudes jamais constatées", a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas.



L'OMM a signalé que des températures supérieures à la normale ont persisté un peu partout dans le monde entre mai et juillet.

A celles-ci, ce sont ajoutés des phénomènes météorologiques extrêmes tels que la chaleur record enregistrée en Europe du

Nord, ou les inondations dévastatrices qui ont frappé le Japon, l'Inde et l'Asie du Sud-Est. "Nombre de ces phénomènes s'inscrivent dans la logique du réchauffement climatique", a fait valoir M. Taalas.

"L'OMM ne s'attend pas à un épisode El Nino aussi puissant que celui de 2015/16, mais il n'en sera pas moins lourd de conséquences", a averti M. Taalas, ajoutant que d'anticiper ce phénomène contribuait à "sauver de nombreuses vies humaines et à prévenir des pertes économiques considérables". Le bulletin Info-Nino/Nina de

l'OMM est établi à partir de prévisions numériques complétées par des analyses d'experts du monde entier.

Les informations dignes de foi qu'il contient s'adressent aux acteurs clés en matière de santé et de gestion des catastrophes et des ressources en eau, ainsi qu'aux secteurs sensibles au climat que sont notamment l'agriculture, la pêche et l'énergie. Elles sont mises à profit par les décideurs et les planificateurs au sein des gouvernements et du système des Nations Unies.

Un test sanguin simplifié pour vérifier l'horloge biologique

Une équipe de scientifiques de l'Université Northwestern aux Etats-Unis a annoncé lundi avoir mis au point une méthode plus rapide pour vérifier si l'horloge interne d'un patient était dérégulée, ce qui pourrait permettre à terme de mieux personnaliser certains traitements. L'étude a été publiée dans les comptes-rendus de l'académie des sciences américaine, la revue PNAS.

Toutes les cellules du corps sont synchronisées par le "cycle circadien", un champ de recherche en plein développement et mis en valeur par le prix Nobel de médecine de l'an dernier, attribué à trois généticiens américains ayant découvert des mécanismes moléculaires réglant ce rythme.

Cette horloge biologique régule les fonctions primordiales du corps, du sommeil au système immunitaire en passant par la température du corps ou la faim. De nombreux travaux ont également établi le lien entre son dérèglement et certaines maladies, à commencer par les maladies du cœur, le diabète ou Alzheimer.

Nombre de chercheurs supposent que des médicaments pourraient être plus efficaces s'ils sont pris à une certaine heure, par exemple la chimiothérapie ou un médicament contre l'hypertension. Mais la "chronothérapie" est encore balbutiante.

Actuellement, pour déterminer si l'horloge interne se dérègle, les scientifiques prélèvent du sang toutes les heures, et observent l'activité génétique des cellules au fil de la journée. Cela permet de montrer qu'un individu est décalé, par exemple, de deux heures



par rapport à l'heure du jour.

Mais la méthode est lourde car implique de nombreuses prises de sang. Pour faciliter la tâche, l'équipe de Northwestern a rassemblé une grande quantité de données venant d'un millier de prises de sang réalisées environ toutes les deux heures sur 73 in-

dividus, et mis toutes les données dans un ordinateur afin de dégager un modèle plus précis de l'activité génétique des cellules au fil de la journée.

"L'algorithme a trouvé que seulement une quarantaine de marqueurs génétiques pouvaient prédire avec une grande précision

l'heure de la journée", explique l'auteure principale de l'étude, la professeure de biostatistiques Rosemary Braun, à l'Université Northwestern.

Résultat, l'algorithme mis au point par ces scientifiques n'a plus besoin de deux prises de sang afin de déterminer où en est l'hor-

loge d'un individu, avec une précision d'une heure et demie. Le code est disponible à ce stade seulement à des fins de recherche.

"Cela ouvre de nombreuses perspectives pour étudier la façon dont l'horloge circadienne est liée à la santé", poursuit la chercheuse.

Manger équilibré aide à protéger l'eau de la planète



Une étude scientifique publiée lundi dans la revue Nature Sustainability a démontré que pour préserver les ressources en eau de la planète, il faut manger plus équilibré, avec moins de viande et de gras.

"Le passage à une alimentation saine est non seulement bénéfique pour la santé humaine, mais permet également d'économiser beaucoup de ressources en eau", explique Davy Vanham, du Centre commun de recherches (JRC) de la Communauté européenne à Ispra (nord de l'Italie), et ce quel que soit son régime (viande, poissons, végétarien).

Davy Vanham et ses collègues ont étudié l'alimentation et son impact sur la consommation d'eau des habitants de 43.786 communes au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

Première remarque : les individus consomment trop de sucre, d'huiles et de graisses, de viandes rouges,

de lait et de fromages combinés, et pas assez de légumes et de fruits, notamment en France.

Or, selon les chercheurs, cette alimentation déséquilibrée, est très gourmande en eau. En France, on évalue qu'actuellement la production de l'alimentation d'une personne nécessite, par jour, entre 3.303 et 5.149 litres d'eau.

Mais si ces mêmes personnes suivaient les recommandations officielles de santé en termes d'alimentation comme celle de l'Anses (Agence française de sécurité sanitaire) ou de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), cette consommation diminuerait de 19 à 35%. Concrètement : au moins cinq fruits et légumes par jour, trois produits laitiers quotidiens, des féculents à chaque repas en privilégiant les légumineuses et des céréales complètes, des protéines animales une à deux fois par jour, limiter les matières grasses, les produits sucrés et le

sel (selon l'Anses). Et limiter à 500 g par semaine la consommation de viande hors volaille (environ 5 portions), un conseil peu suivi en France d'après les chercheurs.

"Nous avons constaté que dans toutes les entités géographiques, cette quantité est dépassée. Les Français mangent en moyenne trop de viande", note Davy Vanham.

Les chercheurs ont également pu établir qu'un régime végétarien équilibré permettrait de diminuer la consommation en eau de 35 à 55%, un régime pesco-végétarien de 33 à 55%. Protéger et préserver les différentes ressources en eau de la planète représente un enjeu de taille : près de la moitié de la population mondiale - 3,6 milliards de personnes - vit dans des zones où l'eau peut manquer au moins un mois par an, un nombre qui pourrait atteindre 5,7 milliards en 2050, selon un rapport de l'ONU.

Les gaz à effet de serre dus aux rizières probablement très sous-estimés

Une étude publiée lundi aux Etats-Unis révèle que les quantités de deux gaz à effets de serre rejetés dans l'atmosphère par les rizières du monde entier sont probablement sous-estimées de moitié.

Les rizières émettent principalement deux gaz réchauffant la planète: le méthane et le protoxyde d'azote (N₂O). Les deux ont un pouvoir réchauffant très supérieur à celui du dioxyde de carbone.

Le méthane est produit lorsque les sols sont constamment immergés, par des organismes qui se développent dans cet environnement. Le second, le N₂O, est généré lorsque le sol est immergé puis asséché de façon intermittente, une technique pratiquée par une partie des riziculteurs, et sous-estimée, selon les chercheurs de l'ONG Environmental Defense Fund (EDF), qui ont conduit l'étude, publiée lundi dans le compte-rendus de l'académie des sciences américaine, la revue PNAS.

Il a longtemps été cru que "presque toutes les rizières du monde sont immergées en continu", explique Kritee Kritee, scientifique de l'EDF, mais cela n'a jamais été comptabilisé scientifiquement, selon elle.

L'ONU et d'autres organisations internationales encouragent les agriculteurs à immerger de façon intermittente leurs rizières, afin de réduire les émissions de méthane... mais sans s'apercevoir que cela dopait les émissions de N₂O, bien plus dangereuses que celles de méthane, expliquent les auteurs de l'étude.

Conséquence: "l'impact climatique total de la riziculture a été fortement sous-estimé", dit Kritee Kritee.

Au total, les émissions mondiales de N₂O dues au riz pourraient représenter l'équivalent des émissions de 200 centrales au charbon, selon leur estimation.

Mais ces gaz ne sont pas comptabilisés dans les calculs des émissions de gaz à effet de serre de chaque pays, notamment la Chine et l'Inde. La façon de minimiser la totalité des gaz à effet de serre produits par les rizières serait de limiter le niveau de l'eau à plus ou moins 5-7 centimètres au-dessous ou au-dessus du niveau du sol, selon les chercheurs --soit des niveaux bien inférieurs à ce qui est pratiqué.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Hommage à Abdelkader Alloula, l'intellectuel à l'écoute de sa cité

Un hommage appuyé a été rendu, lundi à Alger, au dramaturge et homme de théâtre, Abdelkader Alloula, à travers une évocation de son parcours exceptionnel d'intellectuel en perpétuelle écoute de sa cité, soucieux de donner à la pratique du 4e art, les outils didactiques nécessaires qui lui permettent de répercuter sur les planches, la réalité et les préoccupations de la société algérienne.

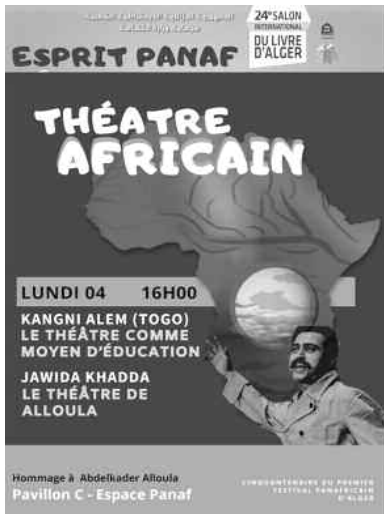
Invitée à une rencontre en marge du 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), sur l'œuvre "inachevée" de Abdelkader Alloula, la professeure et spécialiste de la littérature maghrébine, Najet Khadda a estimé que celui qui se voyait déjà, "héritier d'Ould Abderrahmane Kaki et Kateb Yacine", avait "mis en place une réelle réflexion théorique sur le théâtre algérien", saisissant dès le départ, la nécessité d'"adapter" sa formation faite dans les "méthodes occidentales" à "sa propre culture".

Faisant part de la vision du dramaturge par rapport aux notions de, l'espace, le temps et l'action, trois éléments constituant la règle des trois unités dramaturgiques, l'oratrice, soutenant son propos par une série d'anecdotes vécues par Alloula, a évoqué le souci de celui-ci, à s'imprégner du "terrain" pour, a-t-elle dit, "esquisser l'identité et l'essence du Théâtre algérien".

S'appuyant sur une expérience vécue par l'homme de théâtre, où des paysans, venus assister à une de ses représentations en pleine montagne, loin du modèle de l'architecture du "théâtre à l'italienne", ont mis les chaises de côté pour s'asseoir à même le sol et en forme arrondie, ont provoqué l'imaginaire du metteur en scène qui adoptera la "Halqa" comme premier "trait" du théâtre qu'il recherche.

C'est avec "El Ajwed", passant par "Legwal" que Abdelkader Alloula, poursuit Najet Khadda, parvient, après de longues recherches, à une conception d'une scénographie minimaliste, quasiment sans décor, faite d'une combinaison judicieuse de la "halqa et l'architecture du théâtre à l'italienne".

La disposition du public en forme de cercle, incitera le comédien Alloula à tirer profit de cette proximité pour créer le personnage du "Gouwal", qui apparaît après un brouhaha provoqué par des comédiens en dé-



placements dans tous les sens, puis qui s'arrêtent et se taisent brusquement. Dans ce bel élan de recherche, Alloula ira jusqu'à faire participer quelques spectateurs, auxquels seront confiées les premières répliques du spectacle qui poseront les termes du sujet à traiter et mettront en situation le public, explique encore la conférencière.

A chaque représentation, ses enseignements et les différentes expériences vécues en temps réel par le dramaturge avec le public, aiguiseront davantage son sens de l'observation, lui permettant ainsi de saisir la prépondérance de la "temporalité de la prestation" (temps présent), sur celle de l'auteur de l'œuvre originale, ajoute l'intervenante.

Et c'est avec le verbe, le texte, la langue dialectale "châtiée" et la poésie du Melhoun, considérés par le "Géant des planches", comme des éléments "importants" dans la dramaturgie, que Najet Khadda, conclura sa contribution, racontant à l'auditoire l'anecdote qui conduira Alloula à se défaire de la linéarité dans le déroulement d'une trame faisant de l'interaction avec les spectateurs une de ses priorités, et à s'investir dans l'un des plus importants chantiers de son œuvre: la quête de la "langue intermédiaire", à travers une recherche approfondie et minutieuse de la parole juste, puisée du terroir et à la portée de tous.

L'écrivain et romancier sénégalais, Pape Samba Kane, deuxième invité à rendre hommage à Abdelkader Alloula, disparu le 14 mars 1994, victime d'un attentat terroriste, soulignera la ressemblance, dans l'un des genres de théâtres au Sénégal, de la disposition en cercle du public, avec celle pratiquée dans la Halqa, confirmant l'"importance du rôle de l'interaction des comédiens avec le public" dans ce genre de configuration.

L'HISTOIRE, UN THÈME CONSTANT

Le roman et le témoignage historique, principales tendances éditoriales

Le roman, le livre d'histoire et le témoignage constituent cette année encore la principale tendance des nouvelles publications proposées au 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), un événement faisant office de rentrée littéraire en Algérie, en l'absence de grands noms de la littérature algérienne d'expression francophone.

Cette année de jeunes auteurs à succès redonnent rendez-vous à leur public à l'instar de Kaouthar Adimi qui revient avec "Les petits de Décembre" publié chez Barzakh après le succès de "Nos richesses" ou encore Akram El Kébir qui signe "Les fleuves impossibles" chez Apic après avoir publié "Au secours Morphée" en 2018.

Lynda Chouiten, auteure en 2018 de "Le roman des pôv' cheveux" revient, pour sa part, avec un nouveau roman intitulée "Une valse" paru aux éditions Casbah qui proposent aussi de nouveaux romans comme "La rancune" de Nadjib Stambouli, "Aux portes de Cirta" de Mohamed Abdallah, "L'ensorceluse" de Abderrazek Bensalah, ou encore "Drame aux Zibans" de Abdelaziz

Grine. L'écrivaine et poétesse Rabia Djelti signe cette année l'une de ses rares publications en langue française intitulée "Les ailes de Daouya" chez Barzakh.

Cependant de grands noms de la littérature francophone, habitués de cet événement, ont brillé par leur absence au Sila 2019.

De nombreuses publications accompagnent le paysage politique et social en Algérie sous forme de témoignage, récits journalistiques ou même roman à l'image du dernier né de Mohamed Benichou "Casa del Mouradia" publié aux éditions Koukou, de l'ouvrage collectif "La révolution du sourire", comptant des témoignages de femmes et hommes de lettre, paru aux éditions Frantz Fanon, "La révolution du 22 février" de Mahdi Boukhalfa et "Aux sources du Hirak" de Rachid Sidi Boumedine publiés chez Chihab.

Comme chaque année depuis 2012, le livre d'histoire et les mémoires d'acteurs de la guerre de libération nationale se taillent une part notable dans les catalogues de différentes maisons d'éditions.

Chez Chihab, Djillali Leghima revient sur son parcours de militant dans "L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages", au même titre que Mohamed Issiakhem qui signe "Mémoires d'un insoumis", ou encore Abdelkader Kara qui propose aux lecteurs "Mémoires d'un combattant de la base de l'est".

Pour sa part le politologue Nedjib Sidi Moussa propose un nouvel essai, "Algérie, une autre histoire de l'indépendance" chez Barzakh alors que Messaoud Djennas s'intéresse au mouvement national entre 1920-1954 dans "De l'Emir Khaled au 1er novembre 1954" paru chez Casbah.

A signaler également "Mère des cités" de Mustapha Bouchareb, un roman dans le genre polar édité chez Chihab et le récit de Souad Labbize "Enjamber la flaque où se reflète l'enfer" (Ed Barzakh) qui rompt le silence sur le viol, la douleur de la victime et le déni du bourreau.

Des recueils de poésie sont également proposés aux lecteurs dont "Témoignes ô rimes!" de Fateh Agrane et "Poèmes d'août"

SILA 2019

Regards croisés sur les rapports entre la littérature et le théâtre

Des universitaires et metteurs en scène, réunis lundi à Alger, ont évoqué les rapports entre la littérature et le théâtre par l'adaptation comme acte créatif à part entière à travers leurs expériences dans l'écriture et la mise en scène.

S'exprimant lors d'une rencontre en marge du 24e Sila sur la littérature et le théâtre, le metteur en scène et dramaturge Ziani Cherif Ayad, soutient que le théâtre algérien souffre d'un "manque" d'auteurs de texte, soulignant que le texte dramatique, tiré d'une œuvre littéraire, relève d'une autre écriture, "totalement différente".

Le metteur en scène de la pièce "Les martyrs reviendront cette semaine", une adaptation du roman éponyme de Tahar Ouetta, relève l'absence de "rapports" entre l'auteur et le metteur en scène qui se charge de transférer son œuvre sur les planches.

Plaidant pour un passage "intelligent" du récit au spectacle à travers une mise en lecture préalable, Ziani Cherif Ayad, appuie son propos par ses expériences avec, le roman "Sans voile et sans remord" de Leila Aslaoui, adapté au théâtre par le nouvelliste et dramaturge Arezki Mellal sous le titre de "Bahidja" et "Elf tahiya li Aarfiya", puisé de "Mille hurras pour une gueilleuse" de Mohamed Dib.

De son côté, l'académicien et chercheur Cheniki, pense que "le texte constitue en soi un des éléments de la représentation", relevant à ce propos que le théâtre est "autonome de la littérature".

Pour cet universitaire, enseignant de théâtre, la notion de l'adaptation est "vide de sens" dès lors que le metteur en scène procède, selon lui, à une autre écriture, en s'appuyant sur les expériences de Kateb Yacine et Toufik El Hakim qui ont transformé des œuvres initialement destinées à la littérature à des textes dramaturgiques dans des "formes différentes".

Pour sa part, le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche explique que l'adaptation de textes littéraires au théâtre n'était pas une "simple" transposition de l'œuvre, devant être réécrite dans la langue "intermédiaire", rendue dans la "tonalité sociale et esthétique artistique".

Tenant compte de la "nécessité faire abstraction de l'auteur de l'œuvre littéraire, cet ancien directeur de théâtre, a exposé ses travaux d'adaptation des romans, "Les vigiles" de Tahar Djaout et "Le fleuve détourné" de Rachid Mimouni, s'appuyant, à son tour, sur la citation du théoricien du théâtre et dramaturge français, Antoin Artaud, qui préconise de "chasser l'auteur du théâtre", pour donner une lecture différente à l'œuvre originale.

De son côté, le metteur en scène Haroun El Kilani, a partagé ses expériences "inabouties" avec l'adaptation de textes étrangers notamment "L'étranger" d'Albert Camus et "Crimes et châtiments" de Dostoïevski, plaidant à ce titre pour l'importance d'une "adaptation en adéquation avec l'environnement socioculturel" choisi par l'auteur.

Un avis partagé par Abdelhadi Dahdouh qui, selon lui, le "manque" de textes dramaturgiques a engendré le recours vers l'adaptation, notant à ce propos que, pour susciter l'intérêt, le choix de l'espace, un des "éléments fondamentaux" dans l'expression dramaturgique, doit tenir compte de l'aspect identitaire et culturel du public.



de Amin Khan publiés tous deux par éditions El Kalima, outre la traduction vers le français de l'anthologie poétique de Mahmoud Darwich, parue chez Barzakh.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

JOURNÉES DU COURT-MÉTRAGE

24 films en compétition

La 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui sera organisé du 7 au 16 novembre en cours, aura cette année une orientation tournée vers le film engagé, avec plus de 30 films entre courts et longs métrages, le film documentaire et des projections hors compétition.

مهرجان الجزائر الدولي للسينما
FESTIVAL INTERNATIONAL
DU CINÉMA D'ALGER
10^e ÉDITION
16-7 نوفمبر 2019
Office Riadh El Feth



Pour cette année, les organisateurs ont décidé de prolonger le festival de deux jours (les 15 et 16), après la clôture officielle pour les projections hors compétition.

Pour l'édition de cette année, la sélection des films a été basée sur les thèmes liés à la "femme", "les situations en Afrique" qui souffre encore de plusieurs problèmes, ont affirmé les organisateurs du Festival lors d'un point de presse organisé lundi à Alger.

Deux films arabes seront en lice cette année, à savoir "Karma" du réalisateur égyptien Khaled Youcef et "Fatwa" du réalisateur tunisien Mahmoud Ben Mahmoud qui seront projetés et débattus avec le public, a affirmé la commissaire du festival Mme Zahia Yahi, ajoutant que "l'introduction des films arabes intervient suite à l'annulation cette année du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA).

Le film palestinien "Wardi" du réalisateur suédois Mats Grorud

sera projeté en ouverture du festival (hors compétition), tandis que la soirée de la clôture sera marquée par la projection du film "Inocencia", du réalisateur cubain Alejandro Gil.

Parmi les autres films inscrits dans la catégorie des longs métrages, "La miséricorde de la jungle", (Rwanda) du réalisateur Joël Karekezi. Dans cette même catégorie le film "Paysages d'automne" du réalisateur algérien, Merzak Allouache sera projeté en avant première mondiale.

Dans la section documentaire, le Fica 2019 a programmé une avant-première du film documentaire "143, Route du désert" de son réalisateur Hassan Ferhani qui a décroché plusieurs prix au niveau international, ainsi que d'autres films algériens de court métrage.

Vingt-quatre (24) films sont programmés en compétition (8 dans chaque catégorie) et 7 autres films hors compétition. Ainsi, la salle d'Ibn Zeydoun (Office Riadh

El Feth) abritera la projection des films en compétition officielle alors que les films rediffusés seront projetés à la salle Cosmos.

Les jurys de ce festival se composeront des cinéastes connus à l'instar du réalisateur, auteur et journaliste franco-algérien, Saad Khiari (président du jury des films documentaires), du réalisateur français Pierre Henry Deleau (films de long métrage), et de l'actrice Mounia Boualem (présidente du jury des films de court métrage).

Outre les projections, le programme du FICA comprend, notamment, des ateliers de formation dont "le montage, troisième écriture d'un film" par Yannick Kergoat qui a remporté le prix César du meilleur montage en 2001 pour son film "Harry, un ami qui vous veut du bien".

L'édition 2019 sera consacrée à la distinction du défunt réalisateur Moussa Haddad, l'un des cinéastes algériens les plus connus décédé en septembre dernier.

DEMAIN AU THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

La générale de la pièce "Les martyrs reviennent cette semaine" en tamazight

Le théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" accueillera jeudi la générale de la pièce "Les martyrs reviennent cette semaine" en tamazight, produite par le Théâtre national algérien (TNA), a-t-on appris mardi du directeur du TRO, Mourad Senouci.

La pièce, mise en scène par Hamida Aït El Hadj, est adaptée

de l'œuvre de Tahar Ouatar par Tarek Achba, a indiqué à l'APS, le responsable, soulignant que "c'est la première fois que le TRO accueille la générale d'une pièce théâtrale produite par le TNA dans le cadre de la coopération entre les deux établissements culturels".

Le TNA a déjà produit cette pièce en langue arabe dans les

années 1980 avec une mise en scène de Ziani Cherif Ayad, sur une adaptation du défunt dramaturge M'hamed Benguettaf et avec la participation des comédiens disparus Sonia et Azzedine Medjoubi.

L'œuvre a remporté le grand prix du Festival international de Carthage, a-t-on rappelé.

Appel à la création d'un festival du court-métrage



Les participants aux 5^{èmes} journées nationales du court-métrage de Bechar (JNCMB) ont appelé lundi à la création d'un festival national dédié uniquement au court-métrage.

Un appel est lancé aux responsables du secteur de la culture et les autres établissements culturels et artistiques du pays à contribuer à la création d'un véritable festival national du court-métrage dans le but de développer et promouvoir le cinéma national et surtout encourager les jeunes cinéastes, a affirmé le comédien Mourad Khan qui participe avec un court-métrage intitulé "Amertume".

L'industrie cinématographique dans le pays a besoin de ce genre de manifestations nationales, de même qu'elle a besoin d'un cadre propice à la connaissance des jeunes talents et de leur travaux, et d'une manifestation pouvant être d'un apport à la distribution des productions cinématographiques de tous genres, a soutenu, pour sa part, le jeune cinéaste Samir Benalla, qui prend part au volet compétition des JNCMB avec son œuvre "El-Alam" traitant du sujet social très sensible lié aux harcèlements sexuels des femmes de ménage.

La mise en place d'un festival national du court métrage doit se faire en coordination avec le mouvement associatif activant dans le domaine, pour permettre l'émergence d'organismes de pareilles manifestations artistiques parmi les "véritables amoureux du cinéma et non quiconque", selon le cinéaste Larbi Lakehal, président du jury de ces 5^{èmes} JNCMB.

"L'expérience de ces dernières années a démontré que confier des festivals de cinéma aux non concernés a été un échec, d'où la nécessité de faire appel aux compétences du cinéma national pour promouvoir les manifestations du genre", a expliqué le même cinéaste a qui l'on doit plusieurs documentaires-fictions historiques, notamment "L'épopée de la résistance dans le Sud-ouest du pays", "L'histoire des mines en Algérie", et "L'histoire de la zone huit de la wilaya 5 historique".

Pour ces participants aux 5^{èmes} JNCMB de Bechar, "la nécessité de la révision des critères de sélection des courts-métrages en compétition pour les différents prix des journées du court-métrage organisées à travers le pays doit être rigoureuse, eu égard à la qualité des produits cinématographiques visionnés au cours de ces manifestations et qui restent "en deçà des aspirations du public cinéophile". Les JNCMB, qui ont débuté samedi dans la soirée avec la participation de 15 œuvres cinématographiques de jeunes issus de 14 wilayas du pays, vise à offrir une opportunité aux jeunes cinéastes amateurs pour faire découvrir au public leurs œuvres, selon ses organisateurs.

BATNA

Reprise des fouilles sur le site archéologique romain Lambaesis

Les fouilles archéologiques sur le site historique romain Lambaesis (Tazoult) distant de 10 km de la ville de Batna ont repris récemment, a indiqué, le directeur de la culture, Omar Kebour. Cette opération est menée dans le cadre d'une convention entre le Centre national algérien de recherche en archéologie (CNRA) et le centre national français des recherches scientifiques (CNRS) renouvelée pour 5 ans après la première convention qui a pris fin en 2018, selon le même responsable.

Le site de Lambaesis a connu du 3 octobre au 2 novembre derniers une opération de relevé archéologique sur la ville sous

l'égide d'une importante mission de 40 archéologues et chercheurs d'Algérie et de France, a-t-on fait savoir. Cette action a pour objectif de déterminer la superficie réelle du site et son reclassement sur la base des nouvelles données surtout que l'ancien classement effectuée en 1928 sous l'occupation coloniale était imprécis et n'avait pas déterminé la superficie du site, a ajouté M. Kebour.

L'hypothèse de ruines sous l'actuelle ville de Lambèse (Tazoult) a été souvent source de problématique avec les habitants et même les autorités locales du fait de l'interdiction de la construction privant la commune de plusieurs projets, a ajouté

le directeur de la culture qui a souligné que les recherches actuelles détermineront avec précision les endroits qui contiennent des vestiges et ceux qui n'en contiennent pas et ces derniers pourront ensuite être exploités pour les projets de développement de la ville.

En vertu de la convention, un programme de travail sera tracé pour effectuer sur des périodes réparties le long de chaque année des recherches archéologiques par les experts du CNRA et du CNRS sur l'ensemble de la ville, selon M. Kebour. Une équipe d'archéologues avait découvert au terme des fouilles menées entre 2006 et 2010 la désormais cé-

lèbre fresque unique dans le monde romain du sacrifice manqué "Phrixos et Helle" puis la fresque de la Tigresse qui ont confirmé la richesse archéologique du site.

La ville de Tazoult a été bâtie sur les vestiges de la ville romaine Lambaesis d'où son autre nom Lambèse. Lambaesis a été construite vers l'an 80 avant l'ère chrétienne par la 3^{ème} légion Auguste. Lors de leurs nombreuses visites effectuées au site au cours des dernières années suite à ces découvertes, des responsables du ministère de la Culture et spécialistes ont évoqué la possibilité de faire de ce Lambèse un site pilote et un parc archéologique.

Triomphe		Facilité	Décret	Conduc- trices d'équidés	Grand pays	Piédestaux	Bien- heureux	
Ersatz			Fleuve d'Irlande		Son nom indique sa forme			
						Palmipède		
						Condiment		
Augmentés		Hurllement		Fils d'Abraham			Fric	
		Osé						
						Petite île		
						Camarades		
Anneau de cordage			Trace profonde	Galères royales				Unie
Dieu gaulois				Combats				
			Hymne		Sa majesté	Humour		
						Possédâtes		
Truc	Commune des Hautes- Alpes (les)	Lourdeur	Grand pays				Deux romain Unités adressables d'un ordinateur	
					Se laboure facilement			
					Combustible			
Monarque			Atoll			Touche		
Rôtis- soire						Autoclaves		
			Crochet de boucher				Saison	Ancien président des Etats-Unis (Jimmy)
							Continent	
Canal marin				Arrêt de la circulation sanguine				Aseptisé
Déesse protectrice				Sinuosité				
			Grands oiseaux				Ville de Belgique	
Instrument de musique	Radio- télévision d'Europe		Désir	Petit ruisseau			Argon	
	Maladie						Qui contient de l'eau d'orge	
		Prune séchée	Distin- guée				Vieille armée	
			Tondu				Vergne	
Vieille cité de Jordanie	Fruits					Chaîne franco- allemande		
				Luette	Cervidé	Pistolet semi- automatique		
						Enchai- nement		
Sulfate en pierre comme déodorant	Erosions						Jadis le loup	Colères passées
			Pubescent			Fondateur de la congrégation de l'Oratoire		
						Manche sportive		
Une explora- trice de fiction	Député			Bien- être			Iridium	
	Île de France			Spécialité			Astate	
			Oeuf de pou					
							Enzyme	
Inédites					Écimés			

20h50

La grande librairie

5



François Busnel passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités.

21h00

Rien que pour vos yeux

france 4



Un navire espion de la Royal Navy a été la cible d'une attaque en Ionienne.

21h05

Nina

france 2



Après l'effondrement d'une tribune au stade, les urgences sont surchargées.

20h30

KGB-CIA au corps à corps

LCP



L'opposition KGB-CIA a marqué la guerre froide, ce conflit majeur du XXe siècle.

21h05

TF1

Good Doctor



Shaun prend en charge une jeune mariée qui a besoin de soins urgents.

21h05

6

Le meilleur pâtissier



Cyril Lignac propose aux candidats encore en lice de revisiter galette des rois...

21h05

XIII - Le jour du soleil noir

NBJ



La présidente des Etats-Unis Sally Sheridan a été abattue par un tireur isolé.

LA NATION

Quotidien National d'Information.
Édité par SARL «NATION ÉDITION»
Capital social de 100 000,00 Da
Directeur Général

Responsable de la publication
Omar ATTIA

Impression

Centre : SIA
EST : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
EST : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités contacter
ANEP 1 rue Pasteur Alger Centre

Tel/ Fax : 023 50 80 05

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port Said,
Alger Centre
Tel/ Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL
005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LA NATION

NORD-EST DE LA SYRIE

28 000 enfants originaires d'une soixantaine de pays toujours bloqués

Près de 28 000 enfants, originaires d'une soixantaine de pays, sont toujours bloqués dans le nord-est de la Syrie en crise, rapportait hier, des médias, citant le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).



Selon un récent rapport de l'UNICEF, "près de 80 % de ces enfants ont moins de 12 ans et la moitié a moins de 5 ans, alors qu'au moins 250 garçons, dont certains n'ont que neuf ans, se trouvent en détention". Le nombre réel pourrait être beaucoup plus élevé, avertit l'agence onusienne, ajoutant que le rapatriement de ces enfants et de leur familles est une priorité à cause de la dernière escalade dans le nord-est du pays. L'Agence onusienne s'inquiète également de la situation des en-

fants étrangers et des dizaines de milliers d'enfants syriens qui luttent pour survivre dans des conditions de plus en plus difficiles dans les camps et centres d'hébergement en Syrie, précisant que 40.000 enfants nouvellement déplacés dans le nord-est de la Syrie "sont extrêmement vulnérables et ont un besoin urgent d'être protégés". Les enfants ne devraient pas être détenus uniquement en raison de liens familiaux présumés avec des groupes armés ou de l'appartenance de membres de la famille à des groupes armés, pré-

cise la même source, ajoutant que les enfants, s'ils sont soupçonnés d'avoir commis un crime, devraient être traités "conformément aux principes de la justice pour mineurs", l'accent étant mis sur leur réadaptation et leur retour à la vie civile. "Notre message aux gouvernements est sans équivoque : L'intérêt supérieur de l'enfant devrait être une considération primordiale en tout temps", conclut le rapport de l'UNICEF, qui appelle à une action urgente de la part des Etats membres et des parties au conflit.

Le moudjahid Attar Houari n'est plus

Le moudjahid Attar Houari est décédé à l'âge de 89 ans, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Moudjahidines.

Le défunt Attar Houari a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958. Militant dévoué au sein de la Wilaya V historique jusqu'à l'indépendance, ce natif d'Oran participa à plusieurs accrochages et batailles livrées face à l'armée coloniale française.

Après l'indépendance, le défunt occupa le poste

de membre du bureau de l'Association des moudjahidines du ministère de l'Armement et des Liaisons générales

(MALG) et de wali de Médéa, Tiaret et Mostaganem. Le défunt a été inhumé lundi à Oran après la prière du Dohr.

Mercredi 6/11/2019

Météo

Alger	22°
Tiaret	24°
Constantine	23°
Tizi Ouzou	20°
Bejaia	20°

Médias : Décès du journaliste d'El-Heddaf Mohamed Amine Aguemoune

Le journaliste du quotidien sportif El-Heddaf, Mohamed Amine Aguemoune, est décédé hier des suites d'un arrêt cardiaque, a appris l'APS auprès de ses collègues. Ayant rejoint le groupe El-Heddaf en 2011, Aguemoune (33 ans) était chargé de gérer le site internet du quotidien et ses différents réseaux sociaux, en plus de sa fonction de rédacteur en chef adjoint des correcteurs. L'enterrement a lieu hier après la prière d'Al-Asr au cimetière de Meftah (Est d'Alger).

Le Kenya a atteint 47,6 millions d'habitants en 2019

La population du Kenya a augmenté de 9,9 millions d'habitants au cours des dix dernières années pour atteindre 47,6 millions en 2019, ont rapporté mardi des médias locaux citant les derniers chiffres publiés lundi. D'après les résultats du recensement de la population et du logement au Kenya de 2019, repris par l'agence de presse africaine, APA, et présentés au président Uhuru Kenyatta lundi à Nairobi, la population totale recensée au cours du recensement effectué en août de cette année était de 47.564.296 habitants. Les résultats indiquent que la population féminine, qui s'élève à 24.014 716, représente 50,5% de la population totale, tandis que la population masculine est de 23.548.056 personnes. Présenté par le directeur général du Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS), Zachary Mwangi, le rapport de recensement de 2019, indique que Nairobi est le comté le plus peuplé du pays avec une population de 4,4 millions d'habitants, suivi de Kiambu (2,4), Nakuru (2.16), Kakamega (1,87) et Bungoma (1,67). Les comtés les moins peuplés sont Lamu (143 920), Isiolo (268 002), Samburu (310 3217), la rivière Tana (315 943) et Taita Taveta (340 671).

Accidents de la circulation : 34 morts et 1 162 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1.162 autres ont été blessés dans 1.028 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 27 octobre au 2 novembre au niveau national, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Sétif avec 5 morts et 49 blessés dans 35 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 933 interventions pour procéder à l'extinction de 651 incendies urbains, industriels et autres.

Chlef : Arrestation de 36 personnes et saisie de plus de 10 300 unités de boissons alcoolisées

Les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont procédé, cette semaine, à l'arrestation de 36 personnes, avec la saisie de plus de 10.300 unités de boissons alcoolisées, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les fléaux sociaux en milieu urbain, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps sécuritaire. "36 personnes ont été arrêtées et 10.334 unités de boissons alcoolisées de différentes marques ont été saisies, suite à différentes descentes de police réalisées en début de semaine, au niveau de lieux de débauche et autres foyers de criminalité", a indiqué à l'APS le chargé de l'information auprès de ce corps, le

commissaire de police Cherif Ankoud. Cette opération a été réalisée sur la base d'informations portant sur des personnes faisant le trafic de boissons alcoolisées sans autorisation d'exercice, au niveau de différents lieux de la wilaya, suite à quoi les services compétents concernés ont procédé à l'arrestation des suspects, avec la saisie de la quantité de boissons alcoolisées suscitée, a-t-on ajouté de même source. Les mis en cause ont été présentés devant les services judiciaires compétents de la wilaya, sous les chefs d'inculpation "possession, transport et vente de boissons alcoolisées sans autorisation".

Festival du court métrage de Nouakchott : Le film "Synapse" décroche le prix "Autruche d'or"

Le film de pantomime "Synapse" du réalisateur Noureddine Zerrouki a décroché le prix "Autruche d'or" au Festival international du court métrage de Nouakchott (Mauritanie), a-t-on appris du producteur et scénariste du film, Abdelhalim Hafidh Zerrouki. "Synapse", produit par la fondation "Ciné jeunes" de Tiaret, a obtenu le prix "Autruche d'or" au festival de Nouakchott, organisé du 23 au 27 octobre dernier. L'œuvre traite des comportements contradictoires de passagers d'un bus résultant du manque de communication positive. 34 comédiens débutants de la wilaya de Tiaret ont participé à ce film. Le court métrage devra participer à d'autres festivals internationaux. La fon-

dation "Ciné jeunes" de Tiaret a pour projet la réalisation d'un documentaire sur l'histoire de la région, de la période préhistorique à l'indépendance ainsi qu'un film intitulé "Pas encore". La fondation a déjà, à son actif, plusieurs travaux dont le documentaire "Sous le ciel d'Algérie" consacré à l'œuvre de l'artiste-chahid Ali Mâachi, qui a décroché le premier prix au Festival national de l'audiovisuel d'Oum El Bouaghi (2003), "Les autres", documentaire primé au colloque national des créativités des jeunes (Alger 2005), "El Mihna", désigné meilleur téléfilm à la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe" (2007) ainsi qu'un documentaire sur le chahid Adda Hamdani.

HORAIRE DES PRIÈRES

Sobh	Dohr	Asser	Maghreb	Icha
05:22	12:35	15:45	18:18	19:40